



**MITACS** : rapport annuel  
destiné à Industrie Canada, 2012-13

---

31 juillet 2013

## Table des matières

### Un mot du directeur scientifique

### Objectifs et rendement

### Perspectives stratégiques

### Données financières

- Relevé des dépenses admissibles
- Relevé du financement total

### Annexes

- États financiers vérifiés
- Sommaire des mises à jour concernant les politiques, les règles et les procédures d'investissement de Mitacs
- Sommaire de la mesure du rendement

## Qui sommes-nous ?

Mitacs est un organisme fédéral indépendant et sans but lucratif qui a pour mission de soutenir l'innovation au Canada par la coordination de projets de recherche collaborative visant le développement du capital humain. Depuis 1999, Mitacs fait la promotion de la recherche et du développement (R.-D.) auprès des universités et de l'industrie, en plus de contribuer à la formation des innovateurs canadiens de demain. Au fil des ans, Mitacs a élaboré une approche proactive pour encourager l'innovation au Canada, en soutenant directement la R.-D., d'une part, et en stimulant indirectement le développement à long terme du capital humain formé, d'autre part.

Concrètement, Mitacs cherche à :

- soutenir les entreprises dans la définition de leurs besoins en matière d'innovation, en plus de les jumeler à des chercheurs universitaires dont l'expertise répond à ces mêmes besoins ;
- encourager la recherche de pointe axée sur l'obtention de résultats commerciaux concrets ;
- contribuer au développement d'un réseau de recherche international, pour faire naître des pôles d'innovation au Canada et ailleurs ;
- former les étudiants des cycles supérieurs pour leur permettre d'améliorer leurs aptitudes professionnelles et leur esprit d'entreprise, afin de mieux répondre aux besoins émergents de l'innovation.

Les programmes actuellement offerts par Mitacs sont :

- **Mitacs Accélération**, un programme de stages de R.-D. s'adressant aux étudiants des cycles supérieurs — ce programme se veut une plateforme de transfert technologique et de commercialisation.
- **Mitacs Globalink**, un programme de stages accueillant au Canada les étudiants étrangers les plus doués et permettant aux meilleurs étudiants canadiens d'aller effectuer de la recherche dans des universités étrangères, afin d'encourager le réseautage et l'innovation à l'échelle internationale.
- **Mitacs Élévation**, un programme destiné à des stagiaires de recherche postdoctorale, à qui il permet

d'acquérir des compétences en gestion de projets de R.-D. et en recherche en milieu industriel.

## Remerciements

Mitacs remercie pour son soutien constant le gouvernement du Canada. Nous remercions aussi nos partenaires— les gouvernements provinciaux, les universités et les acteurs de l'industrie, notamment – pour leurs efforts, leur soutien et leur participation à nos projets de recherche collaborative et à nos programmes d'innovation.

**Message d'Arvind Gupta, Ph. D., chef de la direction de Mitacs**

L'innovation est le moteur de la croissance et de la productivité. Grâce à l'innovation, des secteurs industriels traditionnels comme la foresterie, les mines et l'exploitation du gaz naturel parviennent à adopter de nouvelles technologies qui les rendent plus viables à long terme, tandis que des secteurs en émergence comme les sciences de la vie ou les médias numériques sont en voie de devenir des éléments clés de notre économie.

Au cœur de l'innovation, il y a de nouvelles façons d'appréhender le monde qui nous entoure. Ancrées dans la recherche, les idées novatrices produisent de la valeur sur les plans économique, social et culturel.

Les universités canadiennes mènent des initiatives de recherche exceptionnelles et Mitacs travaille en étroite collaboration avec elles pour former la prochaine génération de professionnels de la R.-D. Pour être concurrentielles à l'échelle mondiale, les entreprises canadiennes doivent pouvoir profiter des avancées de la recherche universitaire au pays. Qui plus est, pour demeurer à l'avant-garde à long terme, ces entreprises auront besoin de personnel hautement qualifié et capable de concevoir et de mettre en marché de nouveaux produits et services. Cette interaction entre la création des connaissances, leur transfert et leur mode de déploiement assurera la prospérité de l'économie canadienne.

Mitacs a mis en œuvre une série de programmes uniques en leur genre qui font de notre pays un carrefour d'innovation et de productivité. Ces programmes variés enrichissent toutes les régions et tous les secteurs de l'économie, traditionnels ou émergents, économiques ou sociaux, urbains ou ruraux. À vrai dire, nos programmes ont un impact bien plus grand que ce que nous avons prévu, car ils créent une culture de l'innovation aux quatre coins du pays.

Tout ce que Mitacs parvient à accomplir, elle le doit au dévouement de son équipe. L'énergie inépuisable de notre groupe nous permet de réaliser de grandes choses, tandis que la vision de notre conseil d'administration nous aide à garder le cap et nous encourage à aller encore plus loin. Je suis choyé d'être entouré d'une équipe aussi dévouée. Je remercie chaleureusement chacun de ses membres de faire chaque jour une différence pour Mitacs.

Arvind Gupta  
Chef de la direction et directeur scientifique de Mitacs

## Objectifs et rendement

En 2003, Mitacs s’est délibérément engagé dans une stratégie visant à stimuler l’innovation au Canada en soutenant financièrement des projets de recherche menés conjointement par les universités et le secteur industriel. Depuis le début, cette stratégie comporte deux missions complémentaires : **recruter, former et retenir au pays la prochaine génération d’innovateurs ; établir et soutenir un réseau de recherche favorisant la collaboration entre les universités canadiennes et diverses entités non académiques** — partenaires industriels et organismes sans but lucratif (hôpitaux, et autres). Bien encadrée, cette approche collaborative permet tout à la fois de dynamiser la recherche universitaire et de nourrir l’innovation en milieu industriel, tout en créant un espace de formation idéal pour le développement des aptitudes professionnelles et des compétences de recherche des étudiants des cycles supérieurs.

Le programme de stages **Mitacs Accélération**, destiné aux étudiants des cycles supérieurs, est au cœur de la stratégie de Mitacs. Prééminent au Canada, ce vaste programme de stages en R.-D., **conçu et mis en œuvre par Mitacs**, a pour but de bâtir des ponts entre l’industrie, d’une part, et les étudiants des cycles supérieurs et les stagiaires postdoctoraux, d’autre part, dans le cadre de projets de recherche collaborative ciblés. Depuis 2003, **Mitacs a attribué plus de 6 000 bourses de stages Accélération** partout au pays, **assurant ainsi la coopération de plus de 1700 entreprises et organismes avec 58 centres de recherche universitaire**. Au fil des ans, le programme Accélération est ainsi devenu un acteur majeur dans le soutien de l’innovation au Canada, faisant accéder les entreprises à un savoir de pointe et à une expertise de classe mondiale, tout en aidant les stagiaires à acquérir une précieuse expérience de travail dans un contexte collaboratif qui enrichit leur parcours universitaire.

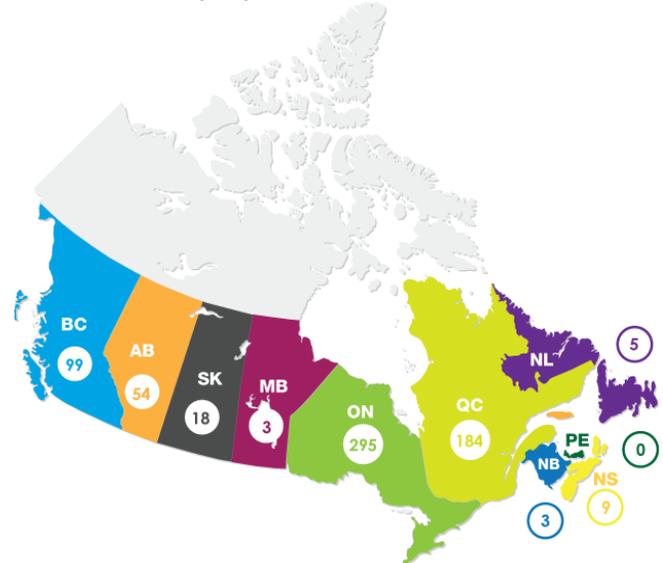
Depuis ses débuts, le succès du programme Accélération ne se dément pas. À preuve, **le budget fédéral de 2012** lui a réservé **un financement supplémentaire de 35 millions de dollars échelonnés sur cinq ans**. Au cours de la première année, ce montant a permis de soutenir :

- 670 stages additionnels ;
- 230 nouveaux stagiaires (sur un total de 393) qui ont pris part au programme pour la première fois ;
- 268 professeurs de 58 universités canadiennes, œuvrant dans 113 disciplines ;
- 288 partenaires du secteur privé, dont plus de 50 % sont des PME.

Ces stages supplémentaires font partie des 1 710 initiatives soutenues par Mitacs en 2012-2013, ce qui représente une hausse de 30 % comparativement à l’an dernier.

À la fin de cette entente de financement de 5 ans, les fonds supplémentaires de 35 millions accordés par Industrie Canada auront entraîné des investissements totaux de 105 millions, car les gouvernements provinciaux et les partenaires industriels y auront versé leur part d’une valeur de 35 millions chacun pour soutenir la recherche et l’innovation. Comme l’illustre le diagramme 1, ces investissements permettront de créer des partenariats d’innovation et de relever des défis de R.-D. dans toutes les provinces.

**Diagramme 1 : Nombre de stages effectués dans chaque province en 2012-2013**



Ce rapport annuel expose les moyens par lesquels ce programme Mitacs a atteint ses principaux objectifs.

## Objectif 1: accroître la collaboration et le transfert des connaissances entre le milieu universitaire et l'industrie dans divers secteurs de l'économie canadienne.

Les stages de recherche effectués par les étudiants des cycles supérieurs sont un mécanisme idéal pour assurer le transfert des connaissances et des technologies entre l'université et l'industrie. Ce transfert est la raison d'être des partenariats soutenus par Mitacs.

Chaque année, Mitacs facilite la collaboration de plus de 670 partenaires industriels à des initiatives de recherche qui leur donnent accès aux meilleures ressources de recherche de chaque université de recherche canadienne. **Mitacs collabore avec 58 universités de recherche canadiennes.** Pour s'assurer que les programmes de Mitacs répondent aux priorités de ces universités, Mitacs conclut avec elles des ententes officielles. Ces ententes maximisent la participation des étudiants et des divers départements, multipliant ainsi les occasions de recherche. Au cours du dernier exercice financier, Mitacs a reçu 1 773 propositions de projet dans le cadre du programme Accélération. De ce nombre, 1 710 ont été évaluées. Afin de traiter ce nombre élevé de propositions de projets, Mitacs a mis sur pied un collègue d'examineurs qui évalue rapidement la valeur scientifique des projets soumis. En moyenne, la procédure d'examen des projets s'est établie à 26 jours pour les projets réguliers, et à 60 jours pour les projets de type grappe.

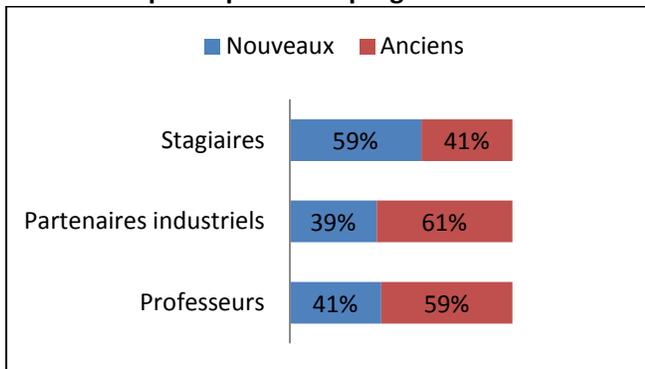
Pour atteindre un rayonnement exceptionnel dans divers secteurs et disciplines, Mitacs collabore avec **37 réseaux canadiens de recherche** parmi les plus réputés. Grâce à cette collaboration, les réseaux participants sont en mesure de faire appel à des stagiaires du programme Accélération pour favoriser encore davantage les partenariats entre les universités et l'industrie. Cette année, par exemple, Mitacs s'est associée au réseau **BioFuelNet NCE (BFN)**, qui a pu étendre ses ramifications grâce aux ressources du programme Accélération. Mitacs entretient des relations semblables avec divers réseaux et cherche constamment à trouver de nouvelles manières de soutenir les structures de recherche existantes du Canada.

En 2011, Mitacs a lancé une stratégie sectorielle qui est toujours en place et qui continue de produire des résultats tangibles. Cette stratégie est conçue pour soutenir l'innovation dans divers secteurs cibles. Elle favorise l'établissement de partenariats avec des associations et des chefs de file des secteurs visés. En plus de faire équipe sur une base continue avec l'Institut canadien de l'innovation en construction, le Conseil canadien de l'innovation minière et le Groupe de travail sur les ressources humaines des mines de Colombie-Britannique, Mitacs est parvenue à tisser des liens avec divers partenaires sectoriels de diverses régions du pays. Dans l'Ouest du pays, Mitacs a des partenaires dans le domaine des technologies de l'information et des communications : BC Technology Industry Association, VIATec, Innovate Calgary, TEC Edmonton et autres. Dans le centre du pays, elle a noué des alliances avec des sociétés de l'industrie automobile (Ontario), et du domaine des sciences de la santé (Québec), qu'il s'agisse du Consortium québécois sur la découverte du médicament ou du Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec, pour ne nommer que ceux-ci. Ensemble, ces partenariats pavent la voie à une collaboration accrue entre l'industrie et le milieu universitaire en facilitant les initiatives ciblées destinées à relever des défis de recherche intersectoriels.

Afin de couvrir l'ensemble du territoire canadien, Mitacs s'efforce par ailleurs d'encourager les partenariats de recherche dans les régions et universités où sa présence est moins affirmée, ou encore inexistante. Ainsi, cette année, l'équipe du Développement des affaires de Mitacs a réussi pour la première fois à mettre en œuvre des stages du programme Accélération à l'Université du Cap-Breton, à l'Université St. Francis Xavier et à l'Université Saint Mary. De plus, le réseau est parvenu à coordonner son tout premier stage à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous poursuivrons nos efforts pour tendre la main aux universités installées hors des grands centres urbains du pays afin que toutes les régions puissent bénéficier des avantages des initiatives de recherche collaborative que nous soutenons. En accroissant le nombre de projets financés par le programme Mitacs Accélération, nous

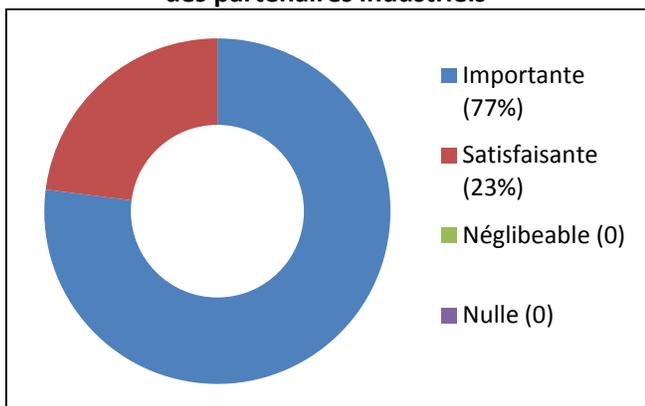
encourageons le recrutement constant de nouveaux stagiaires, professeurs et partenaires industriels. Bien que Mitacs puisse se vanter d'obtenir un taux de retour exceptionnel parmi ses collaborateurs, notre équipe du Développement des affaires cherche constamment à recruter de nouveaux participants pour étendre encore le rayonnement de nos programmes et en faire profiter le plus grand nombre. Le diagramme 2 indique la proportion de nouveaux et d'anciens participants de nos programmes pour l'année 2012-2013.

**Diagramme 2 : Proportion de nouveaux et d'anciens participants des programmes**



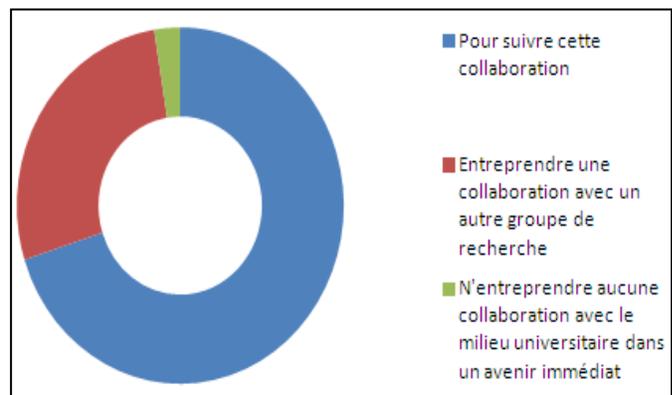
Pour leur part, les partenaires industriels sont unanimement convaincus de la valeur de leur collaboration avec le milieu universitaire. Le diagramme 3 illustre les résultats d'un sondage mené auprès des partenaires industriels de Mitacs : tous sont d'avis que les projets de recherche collaborative ont été utiles, et une majorité d'entre eux affirment même qu'ils ont été très utiles.

**Diagramme 3 : Étendue des bénéfices de la collaboration avec les universités du point de vue des partenaires industriels**



Les stages eux-mêmes ne sont pas le seul aspect positif du programme. Le diagramme 4 montre que 82 % de nos partenaires industriels envisagent de poursuivre la collaboration de recherche entreprise dans le cadre du programme Accélération. De plus, les résultats montrent clairement que de nouveaux projets verront le jour grâce au succès des stages du programme, un tiers des répondants industriels souhaitant entreprendre un nouveau projet de recherche.

**Diagramme 4 : Intention des partenaires industriels de poursuivre leur collaboration avec le milieu universitaire.**



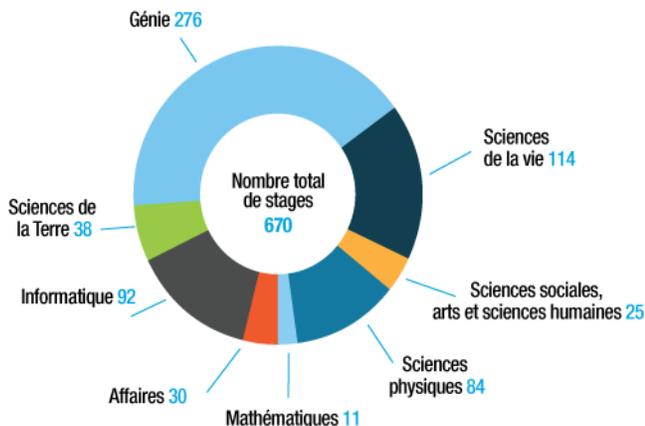
**VR Van-Rob** Depuis l'avènement de la production de masse dans l'industrie automobile, la productivité et l'innovation ont été primordiales pour les entreprises désirant rester à l'avant-garde. Van-Rob Kirchoff Automotive, un fournisseur de composants automobiles d'Aurora, en Ontario, a tiré un avantage concurrentiel de sa participation au programme Mitacs Accélération. Le directeur de la R.-D. de Van-Rob, Cheng Zeng, a déjà reçu plusieurs stagiaires du programme et ne tarit pas d'éloges à propos de leur contribution au succès de l'entreprise. Citons l'exemple de Trevor Tomic, un étudiant de maîtrise du Département de génie mécanique et des matériaux de l'Université Queen's, qui est parvenu pendant son stage de recherche à analyser et à améliorer un système de détection automatique des imperfections des soudures au laser effectuées dans la chaîne de production. M. Zeng a été si impressionné par cette percée qu'il a décidé de soutenir un autre stagiaire du

même département, Greg Szkilynk, qui s’est penché sur un problème lié à la lubrification des composants des presses à métal. Dans le but de réduire les coûts de production, M. Szkilynk est parvenu à établir si l’ajout de lubrifiants dans la presse elle-même était plus avantageux que la lubrification préalable des métaux. Le stage de M. Szkilynk est maintenant terminé, mais la recherche continue : d’autres stagiaires Accélération poursuivent les travaux d’amélioration des procédés de lubrification entrepris par M. Szkilynk. Lorsque la recherche amorcée par M. Szkilynk sera terminée, les techniques de pressage seront plus propres, plus efficaces et plus rentables, tandis que les produits finis de Van-Rob seront de meilleure qualité.

## Objectif 2 : Créer des occasions d’emploi dans diverses disciplines pour les chercheurs des cycles supérieurs et du postdoctorat

Les stagiaires du programme Accélération comptent parmi les personnes les mieux formées et les plus talentueuses du Canada. Forts des stages de recherche et des ateliers de formation de premier plan auxquels ils prennent part grâce à Mitacs, ces stagiaires forment un bassin de capital humain ultra qualifié. Comme le montre le diagramme 5 ci-dessous, Mitacs soutient la recherche dans des disciplines variées pour que les étudiants des cycles supérieurs et les stagiaires postdoctoraux puissent mener une carrière stimulante dans le domaine qui les attire.

**Diagramme 5 : Répartition des stages par disciplines en 2012-2013**



Les demandes de stages sont nombreuses dans les domaines des sciences, des technologies, du génie et des mathématiques (STGM). Cela dit, Mitacs s’efforce d’offrir des possibilités de développement aux étudiants d’autres secteurs, comme celui des sciences humaines. Cette année, 7 % des projets soutenus par Mitacs provenaient des domaines de l’administration des affaires, des sciences humaines et des arts, ce qui montre bien qu’il existe aussi une demande pour des stages Accélération hors des STGM traditionnelles.

Grâce à l’expérience et aux aptitudes qu’ils acquièrent, les stagiaires du programme Accélération deviennent pour d’éventuels employeurs des candidats attrayants qui savent répondre aux besoins de recherche continuels des entreprises. Le dernier sondage que Mitacs a mené sur cette question révèle que 84 % de ses partenaires industriels ont embauché de façon permanente les stagiaires ayant mené pour eux une initiative de recherche, ou qu’ils ont l’intention de le faire dans le futur. Plus de 80 % des entreprises sondées souhaitent aussi recourir de nouveau à ce type de recherche collaborative, ce qui viendra créer encore davantage d’occasions de recherche pour les étudiants des cycles supérieurs et les stagiaires postdoctoraux.



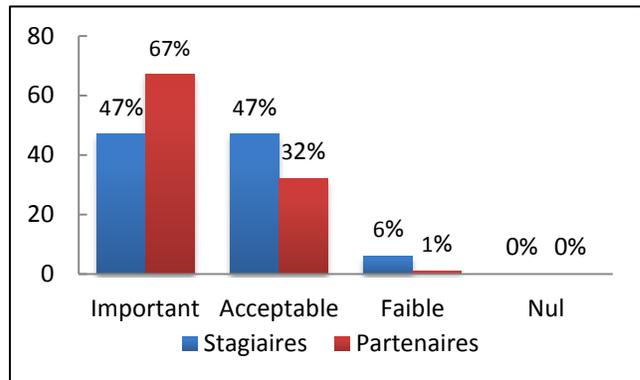
La société Kibooco Interactive venait tout juste de concevoir son premier produit lorsqu’elle a recruté le stagiaire Allen Bevans, un étudiant du doctorat de l’École des technologies et des arts interactifs de l’Université Simon Fraser. En moins d’un an, Kibooco et son stagiaire sont parvenus à lancer un site permettant aux enfants de transformer leurs idées en produits réels et à stimuler leur créativité au moyen de la technologie. Le premier projet de recherche de M. Bevans visait à affiner notre compréhension de la manière dont les enfants se racontent des histoires, dans le but ensuite de créer une interface dont les caractéristiques les incitent à transformer leurs idées créatives en produits concrets comme des t-shirts ou des calendriers. Un second stage a ensuite permis à Kibooco d’accéder au réseau de recherche de M. Bevans, qui a accepté de tester le nouveau produit

de l'entreprise. C'est en novembre 2012 que Kibooco lançait finalement le site web « Kibooco Holiday Workshop », une plateforme d'essai permettant aux enfants de concevoir en ligne des cahiers de notes, des calendriers et des vêtements sur mesure. La présidente de Kibooco, Molly Schneeberg, a tenu à souligner la qualité du rôle d'intermédiaire qu'a joué Mitacs, qui a su trouver le bon stagiaire pour sa petite entreprise. « *L'expertise d'un étudiant comme Allen est cruciale pour une entreprise en démarrage comme la nôtre, a-t-elle précisé. J'ai peine à imaginer comment j'aurais pu trouver un employé possédant ses compétences sans le précieux concours du programme Mitacs Accélération.* » M. Bevans termine actuellement son deuxième stage chez Kibooco, et M<sup>me</sup> Schneeberg espère que cette fructueuse collaboration se poursuivra ensuite.

### Objectif 3 : Améliorer l'employabilité des étudiants des cycles supérieurs et des stagiaires postdoctoraux dans leur champ de compétence

En travaillant pendant une bonne partie de leur stage dans les installations de l'entreprise qui les a recrutés, les stagiaires du programme Accélération acquièrent une expérience et des aptitudes de grande valeur. Tous les stagiaires effectuent environ 50 % de leur travail de recherche dans les installations mêmes de leur partenaire industriel, où ils sont appelés à interagir avec les membres de la direction et le personnel de recherche de ce dernier. En plus de les aider à se créer un réseau professionnel qui favorisera l'avancement de leur carrière, ce séjour en milieu de travail donne aux chercheurs l'occasion de suivre des ateliers où ils apprennent des techniques de communication et de présentation efficaces, tout en se familiarisant avec la culture industrielle et ses besoins. Le diagramme 6 montre le taux de satisfaction des stagiaires quant à l'acquisition de compétences professionnelles au cours de leur stage.

**Diagramme 6 : Progrès des stagiaires sur le plan des compétences professionnelles**



Pour permettre aux étudiants de maximiser l'effet bénéfique de leur stage sur l'avancement de leur carrière, Mitacs leur propose aussi de la formation dans le cadre de Mitacs Étapes, un programme de développement professionnel qui vise à accroître les aptitudes professionnelles des étudiants des cycles supérieurs pour qu'ils répondent encore mieux aux besoins de l'industrie. Présenté comme une composante du programme Accélération, Mitacs Étapes s'adresse aux stagiaires actuels et potentiels en leur proposant une série d'ateliers de formation portant notamment sur la gestion de projets, l'entrepreneuriat, les communications et l'étiquette des affaires. En 2012-2013, Mitacs a donné plus **264 ateliers Mitacs Étapes, qui ont attiré quelque 6 300 étudiants de neuf provinces.**

Dans les réponses obtenues à notre sondage, 94 % des stagiaires ayant participé au programme Accélération affirment avoir acquis pendant leur stage des aptitudes utiles à leur carrière future. De plus, 47 % des stagiaires ont affirmé avoir l'intention de devenir un employé permanent de leur partenaire de recherche industriel lorsqu'ils auront terminé leurs études. Il est aussi de bon augure de noter que 95 % des partenaires industriels sondés affirment avoir constaté pendant les stages une amélioration des compétences des stagiaires avec qui ils ont travaillé.



À mesure que la population vieillit, les coûts associés au système de santé

augmentent, ce qui fait comprendre à un nombre grandissant de consommateurs l'importance de maintenir une diète saine pour demeurer en santé. La demande pour les produits alimentaires enrichis et les suppléments de santé naturels permettant de prévenir les maladies est ainsi en forte hausse. Or, les coûts de R.-D. de ce type de produits sont plutôt élevés en raison de la rigueur des tests auxquels ils doivent être soumis avant qu'on autorise leur présence dans les étalages. C'est dans ce contexte que l'entreprise de biotechnologie phytopharmaceutique SinoVeda s'est tournée vers le programme Accélération pour obtenir du soutien dans l'analyse poussée d'un tout nouveau supplément de calcium naturel actuellement en phase d'essai clinique. Pour ce faire, l'entreprise a approché le D<sup>r</sup> Michael Doschak et une équipe de trois étudiants des cycles supérieurs de la Faculté de pharmacie et de sciences pharmaceutiques de l'Université d'Alberta. Le projet mené en collaboration par l'équipe du D<sup>r</sup> Doschak et les chercheurs de SinoVeda a poussé les trois stagiaires à effectuer une recherche approfondie dans leur domaine de spécialisation. *« Ce projet a été d'une grande valeur pour les trois étudiants qui l'ont mené à terme, car il leur a permis d'établir un premier contact avec un fabricant canadien de produits pharmaceutiques, a précisé le D<sup>r</sup> Doschak. Ils ont également vécu plusieurs expériences enrichissantes qui les ont certainement aidés à développer leurs compétences dans leur domaine d'expertise respectif. »*

#### Objectif 4 : Retenir au Canada un plus grand nombre de diplômés des cycles supérieurs et de stagiaires postdoctoraux du Canada et de l'étranger

Parvenir à retenir au pays des stagiaires hautement formés et qualifiés fait partie intégrante de la vision de Mitacs. Pour que le Canada soit perçu comme un chef de file mondial de la recherche et de l'innovation, il est impératif que les universitaires canadiens les plus brillants viennent grossir les rangs de sa main-d'œuvre et participent à l'essor de son économie.

Le tableau 1 montre la répartition des stagiaires selon leur niveau d'études et de leur nationalité (36 % des

stages ont été effectués par des étudiants étrangers). Si on compare ces chiffres aux résultats obtenus dans notre sondage, où 90 % des stagiaires ont affirmé vouloir demeurer au Canada à la suite de l'obtention de leur diplôme, on peut s'attendre à ce qu'environ 220 de ces étudiants venus d'ailleurs s'installent au Canada à la fin de leurs études.

**Tableau 1 : Répartition détaillée des stages**

| Cycle        | Citoyens canadiens | Résidents permanents | Étudiants étrangers | Total      |
|--------------|--------------------|----------------------|---------------------|------------|
| Maîtrise     | 100                | 7                    | 67                  | <b>174</b> |
| Doctorat     | 87                 | 27                   | 72                  | <b>186</b> |
| Postdoctorat | 126                | 79                   | 105                 | <b>310</b> |
| <b>Total</b> | <b>313</b>         | <b>113</b>           | <b>244</b>          | <b>670</b> |

Notre sondage montre que 90 % des stagiaires des programmes Mitacs souhaitent rester au Canada à la suite de l'obtention de leur diplôme, un taux de 11 % supérieur à celui de l'ensemble des diplômés au pays<sup>1</sup>. Pour maximiser la rétention, Mitacs collabore avec les universités dans le but de les aider à hausser leur propre taux de rétention. Plusieurs universités cherchent d'ailleurs à intégrer le programme Accélération à leurs propres programmes des cycles supérieurs, une initiative qui gagne en popularité. Prenons un exemple : le programme de maîtrise en sciences informatiques appliquées de l'Université de Toronto, inauguré en 2010, accepte maintenant que les stages Mitacs Accélération fassent partie de la formation expérimentale officielle des étudiants. En 2012-2013, six étudiants de ce programme de maîtrise ont profité de l'occasion, et cinq d'entre eux travaillent aujourd'hui à temps plein pour l'entreprise où ils ont effectué leur stage, tandis que le sixième cherche à démarrer sa propre entreprise. En 2013-2014, 11 étudiants du même programme torontois entreprendront un stage Mitacs Accélération. Plusieurs autres universités canadiennes cherchent elles aussi à intégrer les programmes de Mitacs dans leur curriculum.

Afin de comprendre les effets à long terme du programme Accélération sur le taux de rétention des étudiants, Mitacs a mené diverses enquêtes longitudinales qui ont révélé que parmi les stagiaires ayant participé au programme Accélération avant 2009, 85 % des citoyens canadiens et des résidents permanents étaient toujours au Canada, un chiffre qui tombe à 75 % chez l'ensemble des étudiants des cycles supérieurs. Les chiffres sont encore plus frappants chez les étudiants étrangers : 60 % d'entre eux étaient toujours au Canada en 2012, ce qui représente une augmentation notable du taux de rétention des étudiants étrangers.

*chaque étape du processus de travail, relate-t-elle. Comme je suis originaire de Cuba, un pays en développement, cette occasion unique de plonger dans un projet du début à la fin m'a donné la confiance nécessaire pour évoluer dans un milieu de recherche en pleine effervescence. » Grâce à l'emploi qu'elle a décroché au terme de son stage Accélération, M<sup>me</sup> Bonilla a adopté le Canada comme terre d'accueil sans hésiter.*

**Objectif 5 : Accroître les investissements des entreprises partenaires de Mitacs dans les domaines de la recherche, du développement et de l'innovation**

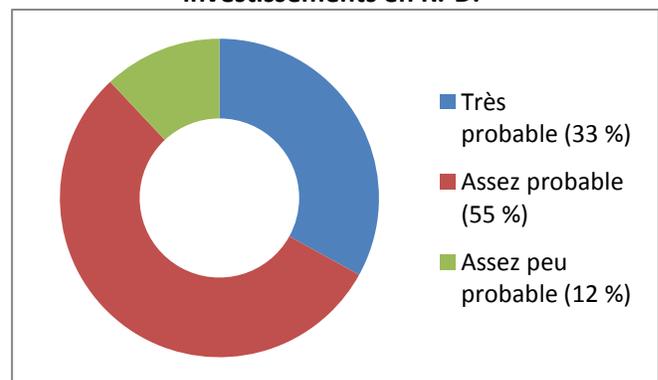
Le programme Mitacs Accélération contribue à l'essor de l'économie canadienne en stimulant l'innovation et la productivité au sein des entreprises du pays. Les stages soutenus par Mitacs stimulent eux-mêmes directement l'innovation, mais on remarque également que les entreprises qui participent à nos projets de recherche accroissent ensuite leurs investissements en R.-D., ce qui constitue une retombée indirecte non négligeable du programme. Le diagramme 7 montre que 88 % des entreprises partenaires interrogées sont susceptibles de hausser leurs investissements en R.-D. au cours de 12 prochains mois.



**SIDE EFFECTS SOFTWARE**

Yeley Bonilla, de Cuba, se considère chez elle au Canada depuis que l'entreprise où elle a effectué son stage de recherche l'a embauchée. Inscrite comme étudiante internationale au programme de maîtrise en sciences informatiques de l'Université de Toronto, M<sup>me</sup> Bonilla a effectué un stage de recherche collaborative chez Side Effects Software, une société de Toronto spécialisée en animation 3D et en création d'effets spéciaux. Cette expérience fut précieuse pour elle : elle lui a permis de décrocher un emploi à temps plein dans un domaine et un pays qu'elle adore. *« L'expérience en gestion de base de données et en programmation de M<sup>me</sup> Bonilla nous a immédiatement été utile, indique Luke Moore, directeur des projets spéciaux chez Side Effects Software. Et c'est sans parler de son éthique de travail axée sur les résultats et de talent remarquable pour la résolution de problème. Atteignant et surpassant ses objectifs de recherche, M<sup>me</sup> Bonilla est vite devenue une membre importante de notre équipe de développement. Sa contribution fut essentielle pour la marche générale de notre initiative de recherche et pour son succès à long terme. Nous l'avons embauchée sans hésitation. »* Pour sa part, M<sup>me</sup> Bonilla estime que l'expérience concrète qu'elle a acquise au cours de son stage a largement contribué à son perfectionnement professionnel. *« Au sein d'une équipe multidisciplinaire composée de designers, d'artistes 3D et de concepteurs de logiciels, j'ai eu l'occasion de participer aux décisions d'affaires à*

**Diagramme 7 : Hausse éventuelle des investissements en R.-D.**



Un premier investissement dans un projet Mitacs Accélération pousse souvent les entreprises à entreprendre des projets plus vastes et plus complexes par la suite. Dans le cadre de ses stages en grappes, Mitacs réunit des stagiaires possédant des compétences et une expertise distinctes, mais

complémentaires pour réunir une équipe autour d'une vaste initiative de recherche collaborative menée de pair avec une ou plusieurs entreprises partenaires. En conjuguant ainsi les efforts de plusieurs entreprises hôtes et ceux de superviseurs universitaires travaillant dans des disciplines connexes, ces stages en grappes du programme Accélération permettent aux entreprises de s'attaquer à des problèmes de taille et de complexité variées. Grâce au soutien d'Industrie Canada, Mitacs a financé pas moins de 277 initiatives de recherche groupées selon ce modèle au cours de l'exercice 2012-2013.

Ce modèle de stages de type grappe favorise par ailleurs la naissance de partenariats de recherche industrielle de longue durée. Dans le cadre du programme Accélération, Mitacs et certains de ses partenaires industriels ratifient de plus en plus souvent un protocole d'entente exposant des stratégies communes de formation et de R.-D. à long terme. Les directeurs de compte de Mitacs travaillent en étroite collaboration avec ces partenaires industriels pour donner naissance à des initiatives de recherche dynamiques qui viennent stimuler l'ensemble du réseau universitaire de Mitacs. Quinze protocoles d'entente sont actuellement en vigueur et nous poursuivons nos efforts pour en ratifier de nouveaux, ce qui pourrait mener à 200 stages de recherche supplémentaires chaque année.



**Trojan Technologies Inc.** Trojan Technologies est un chef de file des technologies évoluées de traitement

des eaux usées au moyen des rayons UV. Depuis 2008, Trojan collabore au programme Accélération et profite grandement de l'accès pratique qu'il lui ouvre au talent des chercheurs canadiens et au financement avantageux qui vient avec. De concert avec Mitacs, Trojan a investi dans plus de 100 stages depuis 2008, en plus de s'engager, dans le cadre d'un protocole d'entente signé récemment, à accueillir au moins 20 stagiaires par année jusqu'en 2015. *« Nous croyons que le programme Accélération offre aux entreprises comme Trojan une occasion exceptionnelle de collaborer avec des chercheurs universitaires et de participer ce faisant au perfectionnement professionnel d'étudiants des cycles supérieurs extrêmement bien formés, explique Ted Mao, vice-président à la Recherche chez Trojan. À titre de chef de file mondial dans un secteur hautement concurrentiel, Trojan doit demeurer à l'avant-garde en matière de recherche. Dans ce contexte, la collaboration avec le milieu universitaire nous permet d'augmenter notre capacité interne de recherche, en plus d'entreprendre de nouveaux projets de recherche fondamentale dans divers domaines liés à nos activités commerciales. »* Trojan entend continuer de faire appel aux stagiaires du programme Accélération pour tisser des liens avec les universités et relever les défis auxquels elle fait face. Plusieurs stagiaires du programme ont par ailleurs décroché un emploi permanent ou contractuel chez Trojan. *« Nous souhaitons maintenir ces partenariats avec Mitacs et les centres de recherche universitaires canadiens, car notre entreprise cultive l'innovation et l'excellence », conclut M. Mao.*

## Perspectives stratégiques – Objectifs pour 2013-2014 et au-delà

Comme nous l'avons indiqué dans la section précédente de ce rapport, le soutien que Mitacs reçoit d'Industrie Canada lui a permis de continuer d'aider notre pays à surmonter les défis qui se posent à lui en matière de productivité, d'innovation et de déploiement des talents. Nous sommes fiers de notre bilan exceptionnel et de l'immense succès de nos programmes, qui suscitent l'innovation en répondant à la demande et qui favorisent le développement d'un capital humain hautement qualifié.

En 2013-2014 et au cours des années subséquentes, Mitacs continuera de renforcer ses liens déjà étroits avec l'industrie et avec le milieu universitaire, de manière à élargir encore le rayon d'action de ses programmes actuels, en accord avec ses principaux objectifs, à savoir :

- aider les entreprises à définir leurs besoins en matière d'innovation, puis jumeler celles-ci avec des chercheurs universitaires dont l'expertise correspond à leurs besoins ;
- stimuler la recherche de pointe axée sur les résultats commerciaux concrets ;
- contribuer au développement d'un réseau de recherche international, pour faire naître des pôles d'innovation au Canada et ailleurs ;
- donner aux étudiants des cycles supérieurs des ateliers de formation leur permettant d'améliorer leurs aptitudes et compétences professionnelles et leur esprit d'entreprise, afin de mieux répondre aux besoins émergents de l'innovation.

En 2013-2014, les efforts de Mitacs porteront sur :

- la promotion internationale de la recherche et des universités canadiennes au moyen des programmes **Mitacs Globalink** et **Mitacs Accélération**, grâce auxquels le Canada recrute des étudiants étrangers exceptionnellement doués et augmente la mobilité de ses propres étudiants ;
- la **lutte contre la pénurie de gestionnaires qualifiés dans le domaine de la R.-D.** au Canada

grâce aux ressources du programme **Mitacs Élévation** ;

- la **stimulation de l'innovation au sein des entreprises canadiennes** par le rapprochement de PME de chez nous avec de grandes multinationales ;
- la mise en œuvre de nouveaux projets pilotes destinés à **accroître le nombre d'organismes sans but lucratif (OSBL) qui participent aux partenariats de Mitacs.**

On observe au Canada une pénurie de gestionnaires qualifiés en R.-D. Mitacs veut combler cette lacune en faisant en sorte que des stagiaires postdoctoraux au talent exceptionnel acquièrent les compétences et l'expérience nécessaires pour pouvoir prendre les rênes d'initiatives de recherche-développement-commercialisation au Canada. Par ailleurs, Mitacs a lancé certaines initiatives de financement à petite ou moyenne échelle destinées à accroître le nombre de partenaires de Mitacs dans le secteur des OSBL. Mitacs entend à présent déployer ces initiatives à l'échelle nationale au bénéfice de tous les Canadiens.

Le programme Globalink continue pour sa part d'attirer au pays des étudiants étrangers de premier cycle parmi les plus doués, et Mitacs entend tirer profit de cette réussite pour établir des partenariats avec de nouveaux pays, dans le but d'attirer un nombre encore plus grand d'étudiants étrangers en sol canadien. De plus, Mitacs continuera de financer des stages d'étudiants canadiens à l'étranger afin que ceux-ci rapportent chez nous de précieux contacts et des idées nouvelles, tout en contribuant à faire de notre pays un pôle de la transmission mondiale des connaissances.

En plus des efforts que nous déploierons pour atteindre les objectifs énoncés ci-dessus, nous poursuivrons notre étroite collaboration avec nos partenaires fédéraux et provinciaux pour mettre en œuvre un cadre de mesure du rendement conforme aux pratiques exemplaires pour le programme Accélération et les autres programmes de Mitacs.

Enfin, nous élaborons actuellement une stratégie d'autoévaluation d'entreprise complète pour Mitacs. Celle-ci complétera et enrichira les évaluations tierces de nos activités qui sont effectuées sur une base régulière.

En conclusion, Mitacs a tout en main pour se servir de ses succès actuels comme d'un tremplin pour continuer de croître au cours des années à venir. Comme le montre ce rapport, le Canada peut s'attendre à récolter pendant longtemps d'importants bénéfices à la suite des diverses initiatives déployées par Mitacs, ce qui ne pourra qu'aider le pays à réaliser son objectif de s'imposer comme un chef de file de l'innovation.

## Résultats financiers

**Tableau 1 : Sommaire des dépenses**

| Dépenses                          | Prévisions<br>totales 2012-2013<br>revues | Dépenses<br>totales 2012-2013 | Prévisions<br>2012-2013 —<br>Industrie Canada | Dépenses<br>2012-2013 —<br>Industrie Canada |
|-----------------------------------|---|-------------------------------|---|---|
| <b>Coûts directs du programme</b> |   |                               |   |   |
| Bourses Accélération              | 26 400 000 \$                             | 23 283 395 \$                 | 4 220 000 \$                                  | 4 106 948 \$                                |
| Gestion directe du programme      | 962 590 \$                                | 485 629 \$                    | 96 000 \$                                     | 96 637 \$                                   |
| Mobilité des étudiants            | 80 000 \$                                 | 56 443 \$                     | 40 000 \$                                     |   |
| Développement des affaires        | 2 556 000 \$                              | 1 934 824 \$                  | 358 000 \$                                    | 331 180 \$                                  |
| <b>Frais d'administration</b>     |   |                               |   |   |
| Gestion scientifique              | 945 000 \$                                | 725 285 \$                    | 75 000 \$                                     | 75 498 \$                                   |
| Communications et marketing       | 820 000 \$                                | 591 889 \$                    | 41 000 \$                                     | 41 007 \$                                   |
| Services généraux                 | 2 605 917 \$                              | 2 628 234 \$                  | 170 000 \$                                    | 170 030 \$                                  |
| <b>Total</b>                      | <b>34 369 507 \$</b>                      | <b>29 705 699 \$</b>          | <b>5 000 000 \$</b>                           | <b>4 821 300 \$</b>                         |

**Table 2 : Financement, toutes sources confondues**

| Sources de revenus                 | Prévisions 2012-2013 | Revenus totaux 2012-2013 |
|------------------------------------|----------------------|--------------------------|
| Fonds de stages provinciaux        | 8 000 000 \$         | 7 751 480 \$             |
| PARI                               | 433 000 \$           | 804 000 \$               |
| Fonds SRDI-RCE                     | 5 872 600 \$         | 4 096 512 \$             |
| Agences fédérales de développement | 1 800 000 \$         | 1 876 500 \$             |
| Industrie Canada                   | 5 000 000 \$         | 4 821 300 \$             |
| Industrie                          | 12 320 000 \$        | 10 405 600 \$            |
| Autres sources                     |                      | 10 583 \$                |
| <b>Total</b>                       | <b>33 425 600 \$</b> | <b>29 765 975 \$</b>     |

Mitacs a retenu les services du cabinet de comptables agréés Hay & Watson pour vérifier ses états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2013. Le cabinet a émis son opinion d'auditeur le 25 juin 2013, affirmant que « les états financiers donnent, à tous égards importants et selon les normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif, une image fidèle de la situation financière » de Mitacs. Vous trouverez en annexe une copie du rapport de l'auditeur, inclus dans les états financiers.

**ANNEXES**

**Liste détaillée des stages**

**États financiers audités**

**Sommaire des mises à jour concernant les politiques, les règles et les procédures d'investissement de Mitacs**

**Sommaire de la mesure du rendement (qui sera soumis dans un document distinct)**

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Vancouver, le 25 juin 2013

**À l'attention des administrateurs de Mitacs inc.**

**Mesdames,  
Messieurs,**

Nous avons vérifié les états financiers de Mitacs inc., qui comprennent le bilan de l'organisme au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, ainsi qu'au 1<sup>er</sup> avril 2011, l'état des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie des exercices clos le 31 mars 2013 et 2012, le résumé des principales conventions comptables employées et d'autres renseignements explicatifs.

*Responsabilité de la direction relativement aux états financiers*

Il incombait à la direction de préparer et de présenter fidèlement les présents états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif, ainsi que d'exercer le contrôle interne qu'elle jugeait nécessaire pour que ses états financiers soient exempts d'inexactitudes importantes à caractère frauduleux ou découlant d'erreurs.

*Responsabilité du vérificateur*

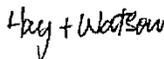
Notre responsabilité consistait à nous prononcer sur les présents états financiers sur le fondement de la vérification effectuée par nous selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. En vertu de ces normes, nous devons respecter certaines règles de déontologie et planifier et réaliser notre vérification de façon à obtenir la certitude raisonnable que les états financiers étaient exempts d'inexactitudes importantes.

Lorsqu'une vérification est effectuée, certains procédés visant à recueillir des éléments probants à l'égard des montants et des renseignements figurant dans les états financiers sont mis en œuvre. Le choix de ces procédés est laissé à la discrétion du vérificateur et dépend notamment de son évaluation du risque que les états financiers comportent des inexactitudes importantes à caractère frauduleux ou découlant d'erreurs. Le vérificateur tient compte du contrôle interne exercé par l'entité sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers pour évaluer ce risque et concevoir ainsi des procédés de vérification appropriés aux circonstances, et non dans le but de se prononcer sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Les vérifications s'accompagnent également d'une évaluation de la présentation d'ensemble des états financiers ainsi que du caractère adéquat des conventions comptables employées et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction.

Nous estimons avoir recueilli des éléments probants suffisants et adéquats pour fonder notre opinion.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, à tous égards importants et selon les normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> avril 2011 ainsi que de ses résultats des activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2013 et 2012.



Comptables agréés

**Mitacs inc.**

## Bilans

|   | <b>31 mars<br/>2013</b> | 31 mars<br>2012 | 1 <sup>er</sup> avril<br>2011 |
|---|-------------------------|-----------------|-------------------------------|
| <b>ACTIF</b>  |                         |                 |                               |
| <b>À court terme</b>  |                         |                 |                               |
| Encaisse non affectée   | <b>10 696 657 \$</b>    | 9 630 296 \$    | 7 940 599 \$                  |
| Encaisse affectée   | <b>3 049 546</b>        | 3 861 194       | 5 496 129                     |
| Charges payées d'avance   | <b>232 784</b>          | 403 167         | 4 635 959                     |
| Comptes débiteurs   | <b>17 340 993</b>       | 11 440 508      | 13 721 479                    |
| Remises du gouvernement à recevoir  |                         | 226 278         | 49 852                        |
|   | <b>31 319 980</b>       | 25 561 443      | 31 844 018                    |
| <b>PASSIF</b>   |                         |                 |                               |
| <b>À court terme</b>  |                         |                 |                               |
| Comptes créditeurs et charges à payer   | <b>862 612 \$</b>       | 1 348 844 \$    | 1 582 406 \$                  |
| Remises du gouvernement à payer   | <b>112 287</b>          |                 |                               |
| Activités en cours (note 8)   | <b>42 052</b>           | 53 112          | 553 948                       |
| Fonds de subvention à payer   | <b>10 168 459</b>       | 8 475 976       | 7 774 654                     |
| Apports reportés (note 9)   | <b>10 053 357</b>       | 6 206 550       | 15 105 843                    |
|   | <b>21 238 767</b>       | 16 084 482      | 25 016 851                    |
| <b>À payer à la Société canadienne de mathématiques appliquées et industrielles</b> | <b>57 904</b>           | 53 446          | 52 964                        |
|   | <b>21 296 671</b>       | 16 137 928      | 25 069 815                    |
| <b>ACTIF NET</b>  | <b>10 023 309</b>       | 9 423 515       | 6 774 203                     |
|   | <b>31 319 980 \$</b>    | 25 561 443 \$   | 31 844 018 \$                 |

Approuvé par le conseil d'administration

\_\_\_\_\_

Administratrice

Administrateur/administratrice

**Mitacs inc.**

## États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercices clos le 31 mars

|   | 2013                 | 2012                |
|---|----------------------|---------------------|
| <b>RENTRÉES</b>                               |                      |                     |
| Subventions fédérales                         | 14 564 813 \$        | 15 474 210 \$       |
| Subventions provinciales                      | 11 576 572           | 14 607 581          |
| Subventions des partenaires                   | 10 429 701           | 11 751 440          |
| Apports des universités membres               | 1 940 747            | 2 374 146           |
| Réseautage                                    | 350 983              | 269 637             |
| Partenaires étrangers                         | 589 900              |                     |
| Intérêt                                       | 240 448              | 194 533             |
| Produits divers                               | 50 429               |                     |
|   | <b>39 743 593</b>    | <b>44 671 547</b>   |
| <b>DÉPENSES</b>                               |                      |                     |
| Charges directes des programmes               |                      |                     |
| Subventions de stages Accélération            | 21 986 806           | 18 791 626          |
| Initiatives internationales et Globalink      | 2 002 670            | 1 234 393           |
| Bourses Élévation                             | 1 739 214            | 9 825 159           |
| Subventions Entreprise                        | 1 412 678            | 325 000             |
| Subventions Voucher                           | 105 000              |                     |
| Mobilité étudiante                            | 55 443               | 20 955              |
| Réseautage et formations techniques           | 458 993              | 927 301             |
| Ateliers ÉTAPES                               | 1 559 029            | 1 975 420           |
| Gestion scientifique                          | 1 104 880            | 1 001 660           |
| Gestion des programmes                        | 2 065 240            | 1 749 373           |
| Développement des affaires                    | 2 303 470            | 1 951 633           |
| Services généraux                             | 4 350 376            | 4 219 715           |
|   | <b>39 143 799</b>    | <b>42 022 235</b>   |
| <b>EXCÉDENT DES RENTRÉES SUR LES DÉPENSES</b> | <b>599 794</b>       | <b>2 649 312</b>    |
| <b>ACTIF NET au début de l'exercice</b>       | <b>9 423 515</b>     | <b>6 774 203</b>    |
| <b>ACTIF NET à la fin de l'exercice</b>       | <b>10 023 309 \$</b> | <b>9 423 515 \$</b> |

**Mitacs inc.**

États des flux de trésorerie

Exercices clos le 31 mars

|  | 2013          | 2012          |
|--|---------------|---------------|
| Encaisse provenant des activités de fonctionnement (utilisée pour les activités de fonctionnement) |               |               |
| Apports des universités  | 3 829 053 \$  | 2 188 665 \$  |
| Encaissements – organismes partenaires   | 9 777 983     | 9 564 883     |
| Encaissements – programmes scientifiques   | 23 573 528    | 25 768 130    |
| Intérêt et autres  | 646 318       | 464 650       |
| Débours – stages Accélération, Élévation et Globalink  | (25 278 502)  | (25 845 006)  |
| Débours – administration, réseautage et programmes   | (12 293 667)  | (12 086 560)  |
|  | 254 713       | 54 762        |
| Encaisse provenant des activités d'investissement (utilisée pour les activités d'investissement)   |               |               |
| ENCAISSE au début de l'exercice  | 13 491 490    | 13 436 728    |
| ENCAISSE à la fin de l'exercice  | 13 746 203 \$ | 13 491 490 \$ |
| COMPOSITION DE L'ENCAISSE  |               |               |
| Encaisse non affectée  | 10 696 657 \$ | 9 630 296 \$  |
| Encaisse affectée aux programmes et à l'administration   | 3 049 546     | 3 861 194     |
|  | 13 746 203 \$ | 13 491 490 \$ |

## **Mitacs inc.**

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2013

---

### **1. ACTIVITÉS**

Mitacs inc. (l'« organisme ») a fonctionné à titre d'organisme sans personnalité morale du mois de février 1999 jusqu'au 6 mars 2002 et a été constitué en personne morale sous le régime de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 7 mars 2002.

L'organisme gère ou exploite divers programmes conçus pour faciliter la collaboration entre le milieu universitaire, l'industrie, le gouvernement et d'autres organismes ainsi que pour former la prochaine génération de chercheurs canadiens. Ces programmes se caractérisent par la mise en œuvre de projets de recherche, de partenariats internationaux, de cours de perfectionnement des compétences et de stages.

L'organisme a géré par le passé le Fonds Mitacs, un réseau de centres d'excellence (RCE) issu d'un partenariat réunissant le milieu canadien de la recherche mathématique, le gouvernement du Canada et l'industrie canadienne. Le 1<sup>er</sup> avril 2011, les activités du RCE et les accords de financement afférents sont passés aux mains d'une nouvelle société, Réseau Mprime inc.

Parce qu'il tire une partie non négligeable de ses recettes de diverses subventions (notes 4 à 7), l'organisme pourrait ne pas être en mesure de maintenir l'ensemble de ses activités actuelles si ces subventions étaient supprimées ou considérablement réduites.

### **2. PRINCIPES DE PRÉPARATION**

Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (les « NCOSBL ») du Canada.

L'organisme a adopté les NCOSBL le 1<sup>er</sup> avril 2012, sa date de transition ayant été fixée au 1<sup>er</sup> avril 2011. En vertu du chapitre 1501, « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif », les NCOSBL font l'objet d'une application rétroactive à compter de la date de transition, tous les rajustements de l'actif et du passif étant portés à l'actif net, à moins que certaines exemptions s'appliquent. Aucune des exemptions dont la transition aux NCOSBL peut s'assortir ne s'appliquait à l'organisme.

L'organisme emploie un cadre conceptuel semblable à celui des principes comptables généralement reconnus du Canada. L'adoption des NCOSBL n'a donné lieu à la modification ni du bilan de l'organisme au 1<sup>er</sup> avril 2011 et au 31 mars 2012, ni de ses résultats des activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

Principes de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers pour lesquels la comptabilité à la valeur actuelle a été employée, comme le décrit la note 3.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Estimations et jugements comptables

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction a dû effectuer des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses ayant un effet sur les renseignements, dont les montants d'argent, figurant dans les présents états financiers. Ces estimations et les hypothèses connexes se fondent sur divers facteurs, notamment historiques, jugés raisonnables dans les circonstances. La valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, lorsqu'elle est difficile à déterminer à partir d'autres sources, se fonde sur les résultats de ces hypothèses. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations lorsque d'autres hypothèses et conditions sont employées.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier. Les modifications apportées aux estimations comptables sont constatées soit dans l'exercice au cours duquel l'estimation est modifiée, si la révision ne concerne que cet exercice, soit dans l'exercice au cours duquel l'estimation est modifiée et dans les exercices ultérieurs, si la révision concerne à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

La direction a également formulé des estimations comptables critiques, soit des estimations susceptibles d'entraîner des rajustements importants de la valeur comptable de l'actif et du passif au cours de l'exercice suivant. Le montant estimatif des charges à payer et la possibilité de recouvrer les créances faisaient partie des estimations critiques employées par l'organisme dans la préparation des présents états financiers.

#### Liquidités

Les liquidités comprennent les fonds en banque et les dépôts à court terme faciles à convertir en un montant d'espèces connu et dont l'échéance initiale ne dépasse pas les trois mois.

#### Encaisse affectée

Les apports en numéraire gouvernementaux réservés aux dépenses des programmes sont considérés comme faisant partie de l'encaisse affectée.

#### Actif et passif financiers

Liquidités, créances, comptes débiteurs, charges à payer, remises du gouvernement et fonds de subvention à payer constituent les instruments financiers de l'organisme.

Pour calculer la juste valeur de ces éléments, l'organisme utilise des données classées en trois niveaux :

- niveau 1 : prix non rajustés d'éléments d'actif identiques cotés sur des marchés actifs ;
- niveau 2 : données autres que les prix visés au niveau 1 et qui sont observables de manière directe ou indirecte pour l'actif ou le passif ;
- niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas observables sur le marché.

Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un élément d'actif ou de passif financier et dont la mesure future se fera à un coût amorti s'ajoutent à la valeur comptable de l'élément.

### **3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

#### Apports

Les apports versés aux fins des programmes sont comptabilisés dans les rentrées une fois que tous les critères figurant dans les ententes de financement sont satisfaits. La nature des décaissements pouvant être effectués sur les apports reçus est établie dans les ententes visant les subventions et les fonds. Les apports reçus n'ayant pas fait l'objet d'un décaissement à la fin de l'exercice sont comptabilisés dans les apports reportés avant d'être transférés aux rentrées au cours d'un exercice ultérieur, après que le décaissement a été effectué.

#### Affectation des charges

Les charges pouvant être directement rattachées à un programme sont constatées à titre de charges directes des programmes.

L'organisme engage des frais généraux de soutien pour les activités administratives de tous ses services et programmes. Ces frais ne sont pas affectés aux charges directes des programmes. Les charges liées aux finances, à l'administration, aux ressources humaines, aux communications, à l'établissement des politiques et aux technologies de l'information ne font pas l'objet d'une affectation. Elles sont comptabilisées dans les services généraux.

Les charges de développement des affaires ne font pas l'objet d'une affectation. Elles sont comptabilisées directement dans les charges du service du Développement des affaires.

#### Activités

Les recettes et les dépenses nettes liées aux activités gérées par l'organisme pour le compte de tiers sont constatées une fois que tous les services importants compris dans le contrat visant l'activité ont été fournis et que ces recettes ou ces dépenses nettes peuvent être calculées. Les activités en cours à la fin d'un exercice sont signalées comme étant en cours. Elles sont comptabilisées dans les recettes ou les dépenses au cours d'un exercice ultérieur, une fois que les services connexes ont été fournis.

#### Apports en nature

Les apports en nature effectués par d'autres organismes sont exclus des présents états financiers en raison de la difficulté d'en établir la juste valeur.

#### Impôt sur le revenu

L'organisme, de par son statut d'organisme sans but lucratif, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu fédéral ni provincial.

#### **4. PROGRAMME MITACS ACCÉLÉRATION**

Le programme Mitacs Accélération établit des passerelles entre les universités de recherche et les entreprises en permettant à des étudiants des cycles supérieurs et à des stagiaires postdoctoraux de mobiliser leur expertise dans le cadre de travaux de recherche industrielle effectués lors de stages en entreprise. Les entreprises qui accueillent les stagiaires bénéficient d'un avantage concurrentiel certain en ayant accès à une expertise en recherche de haut niveau.

Ce programme est géré par Mitacs. Il trouve son financement auprès de trois sources : le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le secteur privé. On trouve ci-dessous la liste des entités gouvernementales fédérales et provinciales avec lesquelles Mitacs avait une entente de financement pendant les exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012.

##### **Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) Programme de stages en recherche et développement industrielle (SRDI)**

En mars 2011, une entente a été conclue avec le CRSNG visant la réalisation de 850 stages par an sur cinq ans. La valeur totale de cette dernière, pour les cinq années visées, s'établit à 29 355 000 \$. De cette somme, 5 871 000 \$ ont déjà été reçus et octroyés par Mitacs sous forme de bourses au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013.

##### **Industrie Canada**

En mars 2013, Mitacs a conclu une entente avec Industrie Canada visant la réalisation de 4 800 stages sur cinq ans. La valeur totale de cette dernière, pour les cinq années visées, s'établit à 34 875 000 \$. De cette somme, 5 000 000 \$ ont déjà été reçus et octroyés ententes sous forme de bourses au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013.

##### **Conseil national de recherches Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)**

Le Conseil national de recherches, par l'intermédiaire du PARI, a octroyé 804 000 \$ (2012 : 406 000 \$) pour le financement de stages industriels en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Québec, en Ontario et dans les provinces atlantiques. De petites et moyennes entreprises devaient doubler ces fonds dans le cadre du programme Mitacs Accélération.

##### **Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO)**

En 2011, DEO a approuvé le versement de fonds de soutien aux programmes Mitacs Accélération, Mitacs Étapes, Mitacs Globalink et Mitacs Élévation pour une période de deux ans et demi prenant fin à l'automne 2013. Ce financement de 8 753 000 \$ était subordonné au versement de fonds de contrepartie par les provinces et le secteur privé. Des rentrées de 1 762 000 \$ ont été constatées pour le programme Accélération au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013.

##### **Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)**

En 2011, l'APECA a approuvé le versement de fonds de soutien aux programmes Mitacs Accélération, Mitacs Étapes et Mitacs Élévation pour une période de trois ans prenant fin en mars 2014. Cette enveloppe de 1 222 500 \$ est subordonnée au versement de fonds de contrepartie provenant des provinces et des universités partenaires. Des rentrées de 114 500 \$ ont été constatées pour le programme Accélération au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013.

---

#### **4. PROGRAMME MITACS ACCÉLÉRATION (suite)**

##### **Province de la Colombie-Britannique**

Au cours de l'exercice, la province de la Colombie-Britannique a consacré 3 000 000 \$ (2012 : 3 500 000 \$) au maintien et au développement sur son territoire des programmes Mitacs Accélération, Mitacs Étapes et Mitacs Globalink jusqu'au 31 mars 2013.

##### **Province de l'Alberta**

Au cours de l'exercice, la province de l'Alberta a consacré 800 000 \$ (2012 : 400 000 \$) aux activités des programmes Mitacs Accélération et Mitacs Étapes sur son territoire.

##### **Province de la Saskatchewan**

Au cours de l'exercice, la province de la Saskatchewan a consacré 270 000 \$ (2012 : 270 000 \$) aux activités des programmes Mitacs Accélération et Mitacs Étapes sur son territoire.

##### **Province de l'Ontario**

Au cours de l'exercice, la province de l'Ontario a consacré 4 220 000 \$ aux activités des programmes Mitacs Accélération et Mitacs Étapes sur son territoire.

##### **Province de Québec**

###### **Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies**

En avril 2009, pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2010, la province de Québec a consenti à octroyer 750 000 \$ à un maximum de 280 stages effectués sur son territoire par des étudiants des cycles supérieurs dans le cadre du programme Mitacs Accélération. Cette entente a été modifiée en juin 2010 et en avril 2011. L'apport provincial maximal pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2012 a atteint 4 400 000 \$.

L'entente a de nouveau été modifiée en avril 2013. L'apport provincial maximal pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2013 a atteint 7 400 000 \$. Il visait la réalisation de 1 480 stages.

##### **Province de la Nouvelle-Écosse**

Au cours de l'exercice, la province de la Nouvelle-Écosse a consacré 217 500 \$ (2012 : 317 500 \$) aux activités des programmes Mitacs Accélération, Mitacs Étapes et Mitacs Élévation sur son territoire.

##### **Province du Nouveau-Brunswick**

En mai 2009, la Province du Nouveau-Brunswick a engagé 560 000 \$ sur quatre ans jusqu'au 31 mars 2013 pour soutenir les activités des programmes Mitacs Accélération et Mitacs Étapes sur son territoire. Par suite d'une modification de cette entente, le financement des deux dernières années de la subvention a été bonifié pour atteindre 390 000 \$.

#### **5. MITACS GLOBALINK**

Le programme Mitacs Globalink jette des passerelles entre des étudiants étrangers du premier cycle et des entreprises et des universités canadiennes. Les étudiants entreprennent des projets de recherche sous la direction d'un professeur canadien et avec le soutien d'un étudiant des cycles supérieurs de leur université d'accueil.

## **Mitacs inc.**

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2013

---

### **5. MITACS GLOBALINK (suite)**

En 2012-2013, 207 étudiants étrangers ont effectué un stage dans le cadre du programme Mitacs Globalink grâce notamment aux apports suivants :

- 700 000 \$ de la province de la Colombie-Britannique ;
- 375 000 \$ de la province de l'Alberta ;
- 240 000 \$ d'apports directs.

En 2011, DEO a approuvé le versement de fonds de soutien aux programmes Mitacs Accélération, Mitacs Étapes, Mitacs Globalink et Mitacs Élévation pour une période de deux ans et demi prenant fin à l'automne 2013. Ce financement de 8 753 000 \$ était subordonné au versement de fonds de contrepartie par les provinces et le secteur privé. Des rentrées de 549 364 \$ ont été constatées pour le programme Globalink au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013.

### **6. MITACS ÉLÉVATION**

Le programme Mitacs Élévation permet à des titulaires de doctorat fraîchement diplômés d'acquérir des compétences dans les domaines de la recherche, de l'administration des affaires, de l'entrepreneuriat et de la gestion scientifique. Ce faisant, il permet à des entreprises d'accéder aux compétences exceptionnelles d'un bassin de diplômés ayant suivi une formation unique. Le programme Élévation remet à ses postdoctorants une bourse de recherche postdoctorale et leur donne accès de la formation scientifique.

En 2012-2013, Mitacs a attribué 40 bourses Élévation, grâce notamment aux apports suivants :

- 400 000 \$ de la province de l'Alberta ;
- 100 000 \$ de la province de la Nouvelle-Écosse ;
- 25 000 \$ de la Province du Nouveau-Brunswick.

En 2011, DEO a approuvé le versement de fonds de soutien aux programmes Mitacs Accélération, Mitacs Étapes, Mitacs Globalink et Mitacs Élévation pour une période de deux ans et demi prenant fin à l'automne 2013. Ce financement de 8 753 000 \$ était subordonné au versement de fonds de contrepartie par les provinces et le secteur privé. Des rentrées de 816 667 \$ ont été constatées pour le programme Élévation au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013.

En 2011, l'APECA a approuvé le versement de fonds de soutien aux programmes Mitacs Accélération, Mitacs Étapes et Mitacs Élévation pour une période de trois ans prenant fin en mars 2014. Ce financement de 1 222 500 \$ était subordonné au versement de fonds de contrepartie par les provinces et les universités partenaires. Des rentrées de 100 000 \$ ont été constatées pour le programme Élévation au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013.

### **7. MITACS ENTREPRISE**

Mitacs Entreprise est un programme pilote compétitif de stages de 6 mois qui offre aux diplômés des disciplines que sont les sciences, les technologies, le génie et les mathématiques (STGM) la possibilité de travailler au sein de petites et moyennes entreprises du Sud de l'Ontario actives dans la sphère des STGM.

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario a engagé un apport plafonné à 4 227 500 \$ pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2014.

## **Mitacs inc.**

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2013

---

### **8. ACTIVITÉS EN COURS**

Mitacs a conclu avec des tiers des ententes de prestation de services de gestion et de services organisationnels et logistiques visant la tenue de congrès. Au 31 mars 2013, un excédent net des apports sur les dépenses de 42 052 \$ tiré de quatre activités (2012 : 53 112 \$ tirés de 2 activités) en cours avait été reporté.

### **9. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés sont des apports non dépensés grevés d'affectations de source externe visant les dépenses d'exercices futurs. Au début de l'exercice, Mitacs avait reporté des recettes de 6 206 550 \$. Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des fonds supplémentaires de 41 332 923 \$ et a comptabilisé des rentrées de 37 486 116 \$. Au 31 mars 2013, il avait reporté des apports de 10 053 357 \$.

### **10. GESTION DU CAPITAL**

En matière de gestion du capital, Mitacs se donne comme objectifs de satisfaire aux exigences de ses bailleurs de fonds, d'octroyer des subventions dans le cadre de ses programmes de recherche et de stages, ainsi que d'assurer sa pérennité afin de continuer à faire progresser les mathématiques des technologies de l'information et des systèmes complexes. Mitacs considère qu'à ces fins, les subventions disponibles reçues et engagées par lui, ainsi que l'actif net de ses biens sociaux, tels qu'ils figurent dans les états de l'actif net, constituent son capital.

Mitacs gère son capital en préparant des budgets annuels des dépenses qu'il revoit régulièrement en fonction des engagements contractés, des fonds disponibles et des fonds supplémentaires qu'il cherche activement à obtenir. Le conseil d'administration approuve les budgets annuels ainsi que les budgets auxquels des modifications importantes sont apportées en cours d'exercice.

### **11. GESTION DES RISQUES**

Les instruments financiers de Mitacs sont exposés à certains risques, notamment à des risques de crédit et d'illiquidité, de même qu'à des risques liés au marché. Mitacs s'est doté d'un programme de gestion des risques axé sur l'imprévisibilité des marchés financiers. Ce programme vise à réduire au minimum le risque auquel l'actif est exposé ainsi qu'à préserver la capacité de Mitacs à remplir sa mission.

#### Risque de crédit

Par *risque de crédit*, on entend les pertes imprévues susceptibles de se produire lorsqu'un client ou une partie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Mitacs considère que ce risque est limité, car ses liquidités sont confiées à de grandes institutions financières canadiennes, et ses créances se composent en majeure partie de sommes à recevoir des gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que d'entreprises partenaires.

#### Risque d'illiquidité

Par *risque d'illiquidité*, on entend le risque que Mitacs ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Des comptes débiteurs, des charges à payer et des fonds de subvention à payer arriveront à échéance au cours de la présente période d'exploitation. Mitacs gère ce risque au moyen de sa procédure de gestion du capital (note 10).

**Mitacs inc.**

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2013

---

**11. GESTION DES RISQUES (suite)**

Risque lié aux taux d'intérêt

Par *risque lié aux taux d'intérêt*, on entend le risque qu'une variation des taux d'intérêt entraîne sur le marché une fluctuation de la juste valeur de flux monétaires futurs liés à des instruments financiers. Mitacs est exposé à ce risque parce qu'il détient des produits de placement de type monétaire à taux fixe assortis de diverses échéances. Ce risque est cependant minime, car ces produits se composent de titres très liquides assortis de courtes échéances.

**12. CHIFFRES CORRESPONDANTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS**

Les chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été réagencés par endroits en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice en cours.



**Mitacs inc.**

# **Politiques financières**

## **POLITIQUES ET PROCÉDURES FINANCIÈRES**

|   |                |
|---|----------------|
| <b>I. Finances : rôles et responsabilités</b>                               | <b>page 3</b>  |
| <b>II. Autorités et résolutions bancaires</b>                               | <b>page 6</b>  |
| <b>III. Politique de constatation des recettes</b>                          | <b>page 8</b>  |
| <b>IV. Politique d'achat et d'établissement des ententes contractuelles</b> | <b>page 9</b>  |
| <b>V. Politique sur les déplacements</b>                                    | <b>page 11</b> |
| <b>VI. Politique de Mitacs sur les téléphones cellulaires</b>               | <b>page 15</b> |
| <b>VII. Politique de placement</b>  | <b>page 16</b> |
| <b>VIII. Budget</b>   | <b>page 17</b> |
| <b>IX. Rapports</b>   | <b>page 17</b> |

## I. FINANCES : RÔLES ET RESPONSABILITÉS

### **Conseil d'administration**

Le conseil d'administration de Mitacs est responsable de tous les aspects de la gouvernance de l'organisme. Il se compose de représentants bien en vue du milieu universitaire et de l'industrie qui s'intéressent de près à la vision et à la mission de Mitacs. Le conseil a mis sur pied des comités chargés de coordonner certains des champs d'activité de Mitacs. Ces comités, présentés ci-dessous, jouent un rôle essentiel dans la santé financière globale de Mitacs.

De manière générale, il incombe au conseil d'administration :

- d'établir l'orientation générale de la gestion des activités de Mitacs ;
- d'orienter les objectifs et les plans stratégiques de Mitacs ;
- d'approuver les plans d'affaires, les budgets et les rapports financiers de Mitacs ;
- d'examiner et d'approuver les recommandations formulées par le comité de gestion de la recherche et le comité d'examen scientifique.

### **Comité exécutif du conseil d'administration**

Le comité exécutif formule des conseils et des directives à l'intention du conseil d'administration de Mitacs pour les questions afférentes à la gestion de l'organisme. Dans l'exercice de ce rôle, le comité doit :

- agir au nom du conseil d'administration dans certains dossiers de gestion (sans empiéter sur les fonctions du comité de vérification, du comité des placements et du comité de gouvernance) ;
- veiller à la responsabilité financière de l'organisme, en examinant notamment les budgets et les rapports trimestriels ;
- contrôler le risque général auquel l'organisme est exposé ;
- formuler pour le personnel de Mitacs des directives liées aux grands thèmes abordés lors des réunions du conseil d'administration ;
- veiller à ce que le conseil d'administration suive les principes de bonne gouvernance ;
- agir à titre de comité de recrutement aux fins de la dotation du poste de directeur scientifique ;
- s'il y a lieu, agir à titre de comité de résolution de conflits.

### **Comité de vérification**

Le comité de vérification formule des conseils et des directives à l'intention de la direction et du conseil d'administration de Mitacs pour les questions afférentes aux procédures financières et de vérification. Dans l'exercice de ce rôle, le comité doit :

- examiner les processus, les consignes et les contrôles financiers de Mitacs et formuler à leur sujet des recommandations à l'attention du conseil d'administration ;
- examiner les rapports de vérification de Mitacs et les approuver ;
- contrôler les risques susceptibles de nuire à l'intégrité financière de l'organisme, notamment les risques financiers ;
- effectuer les examens liés au choix ou à la nomination du vérificateur, du banquier et du conseiller financier (s'il existe) de Mitacs ;
- gérer le fonds de prévoyance à long terme détenu par Mitacs.

Le vérificateur de Mitacs rend des comptes au comité de vérification et au conseil d'administration de Mitacs, et il devrait assister aux réunions du comité de vérification lors desquelles les rapports de vérification sont approuvés.

### **Comité de gouvernance**

Le comité de gouvernance formule des conseils et des directives à l'intention du conseil d'administration pour toutes les questions liées à la gouvernance de Mitacs. Il se charge notamment :

- d'évaluer et de contrôler les structures de gouvernance en place ;
- de formuler des recommandations sur les règlements, les politiques et les procédures du conseil d'administration ;
- d'élaborer les politiques et procédures relatives au contrôle qu'exerce le conseil d'administration sur ses propres activités ;
- d'exercer les autres fonctions que le conseil d'administration peut lui attribuer de temps à autre.

Le comité de gouvernance doit travailler en étroite collaboration avec le comité des nominations au conseil d'administration.

### **Équipe de la haute direction de Mitacs**

L'équipe de la haute direction regroupe les personnes les plus haut placées dans la hiérarchie de Mitacs. Le chef de la direction dirige cette équipe, qui se compose des membres suivants :

- la chef de la direction de l'exploitation ;
- la chef de la direction financière ;
- le chef de la direction des Affaires publiques ;
- le directeur scientifique adjoint ;
- le chef de la direction du Développement des affaires.

Les responsabilités financières de l'équipe de la haute direction consistent notamment à :

- établir les politiques financières et budgétaires globales de Mitacs et coordonner leur mise en œuvre ;
- examiner les rapports trimestriels présentant les résultats d'exploitation et financiers et faire rapport au conseil quant au respect des budgets et aux résultats d'exploitation ;
- élaborer et gérer le cadre de gestion des risques d'entreprise de Mitacs ;
- contrôler les activités liées aux programmes et prendre les mesures correctives qui s'imposent.

### **Chef de la direction financière**

La chef de la direction financière supervise et contrôle la planification financière, l'établissement des budgets et la gestion du risque financier de Mitacs, et elle veille à ce que les politiques et méthodes comptables soient conformes aux principes comptables généralement reconnus. Ses fonctions financières consistent notamment à :

- diriger la production de l'information financière — dont celle des états financiers — ainsi que l'analyse financière ;
- établir et appliquer les mesures de contrôle et de protection internes appropriées, veiller au respect des exigences fédérales et provinciales en matière de production d'information financière, et assurer le respect des lignes directrices des programmes de l'organisme ;
- élaborer et mettre en œuvre les méthodes financières, comptables, de facturation et de vérification de Mitacs ;
- veiller au bon fonctionnement du service des Finances et du service de la Gestion des subventions ;
- gérer les placements ;
- veiller au respect des exigences provinciales et fédérales en matière de production de rapports budgétaires ;
- veiller au respect des exigences des RCE et de Mitacs en matière de production de rapport d'utilisation des fonds ;
- veiller au respect des directives concernant les dépenses des programmes de l'organisme ;
- soutenir les initiatives de planification en prodiguant des conseils et en produisant des

analyses, des rapports et des recommandations touchant l'information financière et la gestion ;

- examiner les contrats et les ententes ;
- s'il y a lieu, représenter Mitacs auprès des organismes gouvernementaux, des organismes de financement ainsi que du grand public ;
- s'il y a lieu, prêter assistance au comité de vérification et au comité des placements.

### **Chef de la direction de l'exploitation**

Les fonctions financières de la chef de la direction de l'exploitation consistent notamment à :

- diriger toutes les activités de Mitacs et à gérer les ressources affectées aux programmes de Mitacs afin que ces derniers puissent être exécutés dans le respect de leurs objectifs ;
- diriger l'élaboration de la stratégie d'exécution de tous les programmes et vérifier que les objectifs de ceux-ci sont atteints ;
- assurer le suivi de l'exécution de la stratégie ainsi que la gestion des imprévus, le cas échéant ;
- soutenir la création de nouveaux programmes ;
- affecter les ressources de Mitacs et approuver les dépenses budgétaires ;
- assurer le bon déroulement et la rentabilité des activités ;
- élaborer et mettre en œuvre les politiques, procédures et lignes directrices de Mitacs ;
- superviser les activités de gestion des ressources humaines et de soutien administratif de tous les services de Mitacs.

### **Universités**

- Les universités partenaires détiennent en fiducie les fonds de Mitacs destinés aux participants des programmes. Elles assument ces fonctions de fiduciaire dans le respect de leurs propres politiques ainsi des diverses ententes de financement des programmes qu'elles ont signées avec Mitacs, et dans le respect des conditions de Mitacs.
- Les universités transmettent chaque année à Mitacs, au plus tard le 31 mai, le formulaire de déclaration financière 300 pour tous les fonds qu'elles ont reçus de Mitacs, conformément aux exigences énoncées dans les lettres d'octroi de fonds envoyées par Mitacs.
- Les universités auxquelles Mitacs verse des fonds :
  - veillent à l'application de contrôles financiers adéquats et conformes aux exigences énoncées dans les lettres d'octroi de fonds de Mitacs;
  - assurent une tenue de livres et de dossiers appropriée pour toutes les dépenses admissibles;
  - transmettent à Mitacs le nom et l'adresse de la personne chargée par elles de l'administration et de la comptabilité relatives aux fonds de Mitacs;
  - informent Mitacs dans les plus brefs délais de tout changement des conditions énoncées

dans les lettres d'octroi de fonds.

## II. AUTORITÉS ET RÉOLUTIONS BANCAIRES

### **Université de la Colombie-Britannique**

**Mitacs** détient les comptes décrits ci-dessous à l'Université de la Colombie-Britannique.

- Salaires (personnel non employé par le RCE)

Les signataires autorisés sont :

| Montant               | Signataires autorisés   |
|-----------------------|---|
| Moins de 15 000 \$    | Chef de la direction de l'exploitation, chef de la direction, chef de la direction financière, directeur scientifique adjoint ou chef de la direction du Développement des affaires. Le signataire autorisé ne doit pas avoir engagé la transaction.  |
| 15 000 \$ – 99 999 \$ | Signature de la chef de la direction de l'exploitation, du directeur scientifique adjoint ou du chef de la direction du Développement des affaires ET signature du chef de la direction ou de la chef de la direction financière. Le signataire autorisé ne doit pas avoir engagé la transaction. |
| Plus de 100 000 \$    | Signature du chef de la direction ET de la chef de la direction de l'exploitation ou de la chef de la direction financière. Le signataire autorisé ne doit pas avoir engagé la transaction.   |

### Banque TD

Mitacs détient divers comptes bancaires destinés à divers types de transactions. Voici la liste des comptes des Mitacs :

- Compte *événements*. Dans ce compte, Mitacs détient des fonds en fiducie destinés aux activités des Services de conférences Mitacs.
- Compte *commandites*. Mitacs utilise les fonds de ce compte pour payer les frais de fonctionnement et d'administration de ses programmes. Ce compte contient aussi des fonds versés par les entreprises partenaires, par les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que par les universités.
- Compte *intérêts*.
- Compte *en fiducie*. Ce compte contient des fonds détenus en fiducie pour le compte d'autres entités.
- Compte SRDI. Ce compte contient les fonds provenant du Programme de SRDI (stages en recherche et développement industriel), le bailleur de fonds du programme national de stages de Mitacs. Il sert exclusivement à payer les dépenses liées au programme de SRDI.
- Compte RIR. Ce compte contient les recettes des contrats des retombées industrielles et régionales (RIR) et sert à payer les dépenses connexes.

| Montant            | Signataires autorisés  |
|--------------------|--|
| Moins de 15 000 \$ | Chef de la direction de l'exploitation, chef de la direction, chef de la direction financière, directeur scientifique adjoint ou chef de la direction du |

|                       |   |
|-----------------------|---|
|                       | Développement des affaires . Le signataire autorisé ne doit pas avoir engagé la transaction.  |
| 15 000 \$ – 99 999 \$ | Deux signataires : chef de la direction de l'exploitation, chef de la direction, chef de la direction financière, directeur scientifique adjoint ou chef de la direction du Développement des affaires .  |
| Plus de 100 000 \$    | Signature du chef de la direction ET de la chef de la direction de l'exploitation ou de la chef de la direction financière. Le signataire autorisé ne doit pas avoir engagé la transaction. Si le chef de la direction a engagé la transaction : chef de la direction de l'exploitation et chef de la direction financière. |

### III. POLITIQUE DE CONSTATATION DES RECETTES

#### **Objectif de la politique de constatation des recettes**

Mitacs constate les recettes à titre de gains selon les principes comptables généralement reconnus.

#### **Constatation des recettes – apports des entreprises partenaires**

Les fonds des entreprises partenaires sont reçus au nom du programme approprié de Mitacs (Accélération, Élévation, Globalink, RIR, etc.) et remis à ce programme. Ces apports sont constatés à titre de recettes après que le projet ou la demande a reçu l'approbation scientifique appropriée, que les fonds du secteur privé ont été engagés et que la lettre d'acceptation du programme a été produite.

#### **Constatation des recettes – apports gouvernementaux**

Les apports gouvernementaux financent divers programmes de Mitacs. Ils constituent un engagement contractuel liant Mitacs et l'entité gouvernementale concernée aux fins de l'exécution d'un programme dans une province (Accélération, Étapes, Élévation, Globalink, etc.). Le respect des modalités financières et de fonctionnement des subventions est vérifié et consigné tous les trimestres. Les apports provenant d'autres bailleurs de fonds et programmes de subvention sont comptabilisés comme créance dans les apports reportés une fois que les fonds visés sont engagés irrévocablement. Les modalités de décaissement des apports reçus sont précisées dans les ententes de subvention ou de remise de fonds.

#### **Autres sources**

Les recettes provenant d'autres sources (droits d'inscription aux activités organisées par Mitacs, cotisations, etc.) et dont le décaissement n'est assujéti à aucune restriction sont constatées à titre de recettes dans l'exercice au cours duquel les sommes sont touchées par Mitacs.

#### **Apports en nature**

Les apports en nature ne sont pas constatés à titre de recettes et ne peuvent faire l'objet de versements de fonds de contrepartie. Constituent de tels apports, notamment, les rencontres avec les représentants d'entreprises partenaires, l'utilisation des installations de partenaires, l'accueil d'étudiants et de chercheurs, l'utilisation de matériel et de logiciels, ainsi que les heures de travail. Mitacs demande à tous ses partenaires d'attribuer une valeur monétaire à leurs apports en nature et exige de chacune de ses équipes qu'elle détaille les apports en nature qu'elle reçoit. Ces estimations de la juste valeur des apports sont réunies dans un relevé qui, s'il y a lieu, accompagne les rapports transmis aux gouvernements.

## IV. POLITIQUE D'ACHAT ET D'ÉTABLISSEMENT DES ENTENTES CONTRACTUELLES

### Objectifs de la politique d'achat

- Tirer le meilleur profit des ressources disponibles.
- Obtenir les approbations et autorisations appropriées pour tous les achats que Mitacs s'engage à effectuer.
- Veiller à ce que seules des personnes dûment autorisées engagent la responsabilité de Mitacs en signant des documents ayant force exécutoire : contrats de fourniture, bons de commande, ententes, etc.
- Respecter toutes les obligations de financement contractuelles.
- Effectuer des achats écologiques chaque fois que cela est possible et approprié sur le plan financier.

Cette politique s'applique à tous les employés de Mitacs.

#### A Pouvoir et devoir d'acquérir des biens et des services pour le compte de Mitacs

- Les employés de Mitacs peuvent autoriser les achats de 200 \$ et moins sans approbation préalable. Sont exclus de cette règle les déplacements :
  - a. les déplacements effectués hors de la ville de travail doivent être **approuvés au préalable** par un superviseur.
- Les achats et les engagements de dépenses de 201 \$ à 15 000 \$ doivent être approuvés au préalable par le superviseur de l'employé ou le titulaire d'un poste plus élevé. Si la transaction est engagée par le chef de la direction, elle doit être approuvée par la chef de la direction de l'exploitation ou la chef de la direction financière.
- Les achats et les engagements de dépenses de 15 000 \$ doivent être approuvés au préalable par le membre de l'équipe de la direction concerné : chef de la direction de l'exploitation, chef de la direction financière, chef de la direction du Développement des affaires, directeur scientifique adjoint ou chef de la direction. Ces engagements doivent être appuyés par deux ou trois devis. Si la transaction est engagée par le chef de la direction, elle doit être approuvée par la chef de la direction de l'exploitation ou la chef de la direction financière.
- Les subventions de recherche de 80 000 \$ et moins doivent être approuvées par le directeur ou la directrice, Administration des subventions, la chef de la direction de l'exploitation, la chef de la direction financière ou le chef de la direction. Les subventions de plus de 80 000 \$ doivent être approuvées par la chef de la

direction de l'exploitation, la chef de la direction financière ou le chef de la direction.

- Les achats et les engagements de dépenses de plus de 200 000 \$ doivent être approuvés au préalable par le chef de la direction.

Seules les personnes dûment autorisées peuvent engager la responsabilité de Mitacs en signant des documents ayant force exécutoire : contrats de fourniture, bons de commande, ententes, etc.

Lorsqu'un engagement est pris au nom de Mitacs par une personne ne possédant pas l'autorisation appropriée, l'obligation qui en résulte incombe à cette personne, et non à Mitacs.

Le pouvoir et le devoir d'acquiescer des biens et des services pour le compte de Mitacs et ceux d'approuver et de signer des contrats au nom de l'organisme se distribuent comme suit :

| <b>Montant</b>          | <b>Signataires autorisés</b>  |
|-------------------------|---|
| Moins de 200 \$         | Employés de Mitacs, sauf pour les déplacements en dehors de la ville de travail, lesquels doivent tous être approuvés au préalable par un superviseur.  |
| 200 \$ – 15 000 \$      | Directeur, gestionnaire ou superviseur désigné.   |
| 15 000 \$ – 50 000 \$   | Membre de l'équipe de la haute direction.   |
| 0 \$ – 80 000 \$        | Subventions de recherche : spécialiste désigné en finances ou en subventions, ou titulaire d'un poste plus élevé. Subventions de plus de 80 000 \$ : chef de la direction, chef de la direction de l'exploitation ou chef de la direction financière. |
| 50 000 \$ – 250 000 \$  | Subventions non scientifiques : chef de la direction financière, chef de la direction de l'exploitation ou chef de la direction.  |
| 251 000 \$ – 500 000 \$ | Subventions non scientifiques : chef de la direction OU chef de la direction financière ou chef de la direction de l'exploitation avec approbation du chef de la direction.   |
| Plus de 500 000 \$      | Chef de la direction, avec approbation du président du conseil d'administration.  |

Le président du conseil d'administration doit approuver par écrit tous les contrats de plus de 500 000 \$. Il gère ses propres approbations et coopère avec le conseil de manière à ce que celui-ci exerce un contrôle adéquat sur ce processus. Le conseil peut signer des contrats de quelque valeur que ce soit, à condition que l'autorisation qu'il en a reçue figure dans le procès-verbal de l'une de ses réunions.

## B. Achats écologiques

Les achats effectués pour le compte de Mitacs doivent, chaque fois que cela est possible et approprié sur le plan financier, tenir compte de critères écologiques. Bien que les prix et la comparaison des coûts demeurent d'importants facteurs, le coût de durée de vie utile, la gamme des options offertes ainsi que les risques environnementaux doivent entrer dans la décision. Dans toute la mesure du possible, Mitacs effectue des achats écologiques en tenant compte des facteurs énoncés ci-dessous.

1. Considérations liées à la durée de vie utile :
  - a. fabrication : type et quantité de matières premières et d'énergie utilisées, pollution et sous-produits ;
  - b. emballage et transport : énergie et pollution ;
  - c. élimination des déchets.
2. Les produits et services dits écologiques :
  - a. sont recyclables ou contiennent des matières recyclées ;
  - b. sont faits de matières récupérées ;
  - c. sont moins polluants et plus écoénergétiques que les produits ordinaires ;
  - d. sont durables ;
  - e. sont dotés d'une certification environnementale ;
  - f. appuient des initiatives environnementales.
3. Les produits et les services nocifs pour l'environnement :
  - a. contiennent des substances polluantes connues ou des métaux lourds ;
  - b. sont jetables (produits à usage unique) ;
  - c. nuisent à une zone écosensible en raison de la nature de leur cycle de vie.

La chef de la direction financière rend compte au chef de la direction et à la chef de la direction de l'exploitation de la mise en œuvre de cette politique, de la compréhension et de l'application de ses principes, ainsi que de la communication de sa teneur aux employés de Mitacs.

## V. POLITIQUE SUR LES DÉPLACEMENTS

### Objectifs de la politique sur les déplacements

- Tirer le meilleur profit des ressources disponibles pour que Mitacs consacre la plus grande partie possible de ses fonds à la réalisation des objectifs de ses programmes.
- Approuver et autoriser les déplacements de manière appropriée.
- Respecter les critères des programmes et des subventions.

Mitacs reconnaît que sa direction, son personnel, son conseil d'administration, les membres de ses comités, ainsi que les chercheurs et les étudiants (collectivement, les « membres ») de ses programmes engagent des dépenses lorsqu'ils effectuent des déplacements liés à ses programmes ou parrainés par lui. Les frais professionnels décrits dans la présente politique sont remboursés aux membres. Il peut arriver qu'une politique sur les déplacements distincte soit produite dans le cadre d'une activité ou d'un programme particulier, tel que le programme Étapes. Le cas échéant, les conditions de la présente politique prévalent.

L'approbation des demandes d'indemnité est laissée à la discrétion du signataire autorisé désigné. Celui-ci pourra rejeter les demandes qu'il juge ne pas respecter la politique de Mitacs.

Afin de veiller au respect des exigences liées aux divers fonds, engagements et obligations, les renseignements suivants doivent figurer dans toutes les demandes d'indemnité de déplacement :

- but du déplacement ;
- date et destination (personne ou lieu) ;
- pièce justificative officielle (ordre du jour, programme, etc.) ;
- détail des frais de déplacement quotidiens dont le remboursement est demandé ;
- renseignements détaillés de tout véhicule utilisé ;
- reçus originaux (les facturettes ne sont pas acceptées) ;
- cartes d'embarquement et reçu original des billets d'avion.

#### **Dépenses autorisées : déplacements aériens**

- Le montant des demandes d'indemnité de déplacement aérien et de tout déplacement effectué dans les transports collectifs doit correspondre au plus bas tarif offert et ne pas dépasser le plein tarif de classe économique.
- Lorsque les membres sont informés de la tenue d'une réunion au moins un mois à l'avance, ils doivent effectuer leurs réservations au moins 14 jours à l'avance afin de profiter des plus bas tarifs offerts. Les remboursements ne peuvent dépasser les plus bas tarifs offerts à la date visée.
- Les frais de modification de billet d'avion ne sont pas remboursés par Mitacs à moins d'être approuvés.
- Seuls les frais de déplacement de point à point ou leur équivalent sont remboursés. Mitacs ne rembourse pas les frais correspondant aux étapes d'un déplacement qui ne concernent pas ses activités.

#### **Dépenses autorisées : indemnités kilométriques**

- Des indemnités kilométriques sont versées aux membres utilisant leur propre véhicule pour se déplacer dans un rayon :
  - de moins de 200 km de leur destination ;
  - de plus de 200 km de leur destination, lorsque les transports aériens ne peuvent

être empruntés.

- Les indemnités kilométriques sont calculées au taux de 0,51 \$/km pour les 200 premiers kilomètres et de 0,31 \$/km pour le reste du trajet. Ces indemnités visent à défrayer les membres de l'essence et de l'usure normale du véhicule.
- Les passagers ne peuvent demander d'indemnité kilométrique. Leur nom doit figurer dans les demandes d'indemnité.
- Mitacs n'assume aucune responsabilité en cas de dommage causé à l'automobile utilisée ni d'infraction au Code de la route ou aux règles de stationnement dans le cadre d'un déplacement effectué pour son compte. Les membres doivent s'informer auprès de leur agent d'assurance de l'utilité de souscrire une assurance commerciale supplémentaire pour ces déplacements.
- Les frais quotidiens de transport entre la résidence et le lieu de travail ou entre deux lieux de travail ne sont pas remboursés.

#### **Dépenses autorisées : autres frais**

- Les membres sont défrayés des locations de voiture effectuées dans le but de participer à un événement ou à une réunion de Mitacs. Les voitures louées doivent être compactes.
- Les membres sont défrayés des frais de taxi et de stationnement. Un reçu doit être présenté. Les péages des routes, des ponts et des tunnels et les frais réglés aux parcomètres sont remboursables. Aucun reçu n'est exigé.
- Le remboursement des dépenses réelles d'hébergement dans un établissement commercial (hôtel, motel ou autres) est limité au tarif applicable aux chambres pour une personne. La chambre doit être bien située. Il est interdit de louer des chambres de luxe aux frais de Mitacs. Les reçus originaux doivent accompagner tous frais supplémentaires portés à la note d'hébergement. Les frais de blanchisserie, de minibar et de location de film ne sont pas pris en charge.
- Mitacs rembourse les frais de logement engagés au plus tôt la nuit précédant l'activité effectuée pour son compte, et au plus tard, la nuit suivant la réalisation de cette activité.
- Les membres peuvent demander une indemnité pour chaque journée complète de déplacement à concurrence de 55 \$ par jour. Cette indemnité couvre les frais de repas et les frais accessoires, tels que les pourboires et les appels téléphoniques. Aucun reçu n'est exigé. Pour la première et la dernière journée du déplacement, et pour les déplacements de moins d'une journée complète, les membres peuvent demander les indemnités suivantes :

|               |       |
|---------------|-------|
| Déjeuner..... | 11 \$ |
| Dîner.....    | 15 \$ |
| Souper.....   | 29 \$ |
- Les membres participant à des événements dans le cadre desquels les repas sont offerts ne peuvent présenter de demande d'indemnité de repas.
- Dans des situations exceptionnelles, les membres peuvent demander le remboursement

de frais accessoires réels et de frais de repas réels dépassant les indemnités ci-dessus. Ces demandes doivent être accompagnées d'une explication détaillée et de la liste complète des invités. Les frais professionnels (de représentation) engagés pour le compte de Mitacs peuvent concerner des repas, des boissons et des activités mondaines ou récréatives. En temps normal, ces frais doivent être liés à la présence d'invités, de visiteurs ou de partenaires d'affaires de Mitacs. Leur remboursement est plafonné à 50 \$ par personne et par activité. Les dépenses dépassant ce montant doivent être approuvées au préalable par la chef de la direction de l'exploitation ou la chef de la direction financière de Mitacs.

### **Pièces justificatives**

- Les reçus originaux indiquant clairement la TPS versée (ou la TVH, le cas échéant) doivent accompagner toutes les demandes d'indemnité de déplacement. Les télécopies, les reçus de carte de crédit et les photocopies ne sont pas acceptés.
- Les demandes d'indemnité de déplacement aérien et de déplacement effectué dans les transports collectifs doivent être accompagnées des cartes d'embarquement originales. En cas de perte, de destruction ou de vol de reçus originaux correspondant à des frais importants, le membre doit fournir une explication écrite des circonstances. La chef de la direction financière ou la chef de la direction de l'exploitation doit approuver ce document pour que la demande puisse être traitée.
- Les frais de déplacement aérien doivent uniquement être portés aux dépenses après la réalisation du déplacement, lorsque la carte d'embarquement peut être présentée.
- Toutes les demandes d'indemnité doivent être accompagnées du programme de la réunion à laquelle le membre a participé.

### **Procédures de réservation applicables aux employés**

De plus en plus souvent, les employés de Mitacs doivent effectuer des déplacements aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes. L'équipe administrative de Mitacs se tient à leur disposition pour les aider à faire leurs réservations et leurs préparatifs afin que leurs déplacements :

- s'effectuent aux plus bas tarifs (transport, hôtel et location de voiture) ;
- ne constituent pas un fardeau financier pour notre équipe (les frais de transport et les notes d'hôtel peuvent être réglés au moyen de la carte Visa de Mitacs).

### **Approbation**

Toutes les demandes d'indemnité de déplacement doivent être signées par les personnes appropriées avant d'être traitées. Les signatures suivantes sont exigées :

- 1<sup>ère</sup> signature : demandeur ;
- 2<sup>e</sup> signature : superviseur (si le demandeur est un employé) ;

- 2<sup>e</sup> signature : gestionnaire des subventions ou des événements pour les dépenses des membres.

Contrôle financier : signature de la chef de la direction financière ou de la chef de la direction de l'exploitation après vérification du respect de la politique ou de la subvention.

Dans la plupart des cas, les demandes d'indemnité de déplacement doivent être adressées à l'attention de la chef de la direction financière, au siège social de Mitacs, 15 jours ouvrables après le déplacement.

Dans la mesure du possible, la chef de la direction financière verse l'indemnité dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la demande assortie des signatures appropriées.

## VI. POLITIQUE DE MITACS SUR LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Mitacs a négocié avec Bell Mobilité un forfait affaires voix et données sur téléphone intelligent (le « forfait »). Les employés de Mitacs possédant un téléphone cellulaire ou intelligent dont l'usage effectué aux fins des activités de Mitacs leur est remboursé chaque mois peuvent profiter de ce forfait. Si vous n'êtes pas sûr de votre admissibilité, communiquez avec votre gestionnaire.

### Téléphones intelligents

- Plusieurs téléphones intelligents approuvés par les TI de Mitacs sont proposés aux utilisateurs :
- Tous les téléphones intelligents peuvent servir de points d'accès sécurisés et sans-fil à Internet pour les ordinateurs portatifs et les tablettes. Ils permettent également de se connecter au réseau privé virtuel de Mitacs, au serveur Lync de Mitacs (VoIP, partage d'écran, messagerie instantanée) et au serveur Ginger par Remote Desktop.
- Les téléphones intelligents et les forfaits sont au nom de Mitacs.
- Les téléphones intelligents doivent être rendus à Mitacs lorsque celui-ci en fait la demande.
- Les utilisateurs peuvent choisir d'acquérir un téléphone intelligent neuf et plus perfectionné 24 mois après l'activation de leur téléphone intelligent. Mitacs assume les frais afférents à hauteur de 200 \$ seulement (coût, frais de mise à niveau et taxes compris). Le cas échéant, les frais supplémentaires sont à la charge des utilisateurs.
- Les téléphones professionnels sont des plateformes vocales et informatiques à usage tant personnel que professionnel. Les vies professionnelle et personnelle tendant à se confondre depuis une dizaine d'années, les utilisateurs ont besoin d'accéder aux ressources de leur employeur (voix et données) en dehors des heures de bureau. Mitacs ne s'oppose pas à ce que les utilisateurs fassent un usage personnel et local (au Canada) de leur téléphone intelligent et de leur forfait d'affaires tant que cela ne contrevient pas aux politiques que les employés de Mitacs sont tenus de respecter. En revanche, tout usage effectué en dehors du Canada (en itinérance) doit être autorisé

par le gestionnaire de l'utilisateur concerné. Les appels effectués en itinérance et en dehors du réseau de Bell Canada occasionnent des frais importants. Les utilisateurs doivent savoir que l'équipe des TI de Mitacs examinera leur usage dans le détail afin d'en déterminer le caractère raisonnable, surtout si cet usage est d'ordre personnel.

- Les utilisateurs dont les factures mensuelles de téléphone cellulaire ne sont pas actuellement remboursées ne sont pas concernés par cette politique et peuvent continuer de présenter leurs demandes ponctuelles de remboursement.

## VII. POLITIQUE DE PLACEMENT

### Objectifs de la politique de placement

Gérer efficacement les fonds de Mitacs afin :

- de préserver le capital de l'organisme ;
- de lui ménager une marge de manœuvre financière appropriée et de lui assurer des liquidités ;
- de maximiser les intérêts générés par les placements approuvés.

### Portée

Cette politique est établie pour Mitacs et s'applique à tous les fonds d'exploitation de l'organisme qui sont affectés, non affectés ou affectés à des fins particulières.

### Politique de placement

1. Dans la mesure du possible, tous les fonds excédentaires de Mitacs doivent être placés, en tout temps et dans leur intégralité, dans des dépôts ou des titres approuvés et lucratifs libellés exclusivement en dollars canadiens.
2. Les fonds dont Mitacs n'a pas besoin pour couvrir ses frais d'exploitation à court terme doivent être placés en suivant l'ordre de priorité suivant :
  - a. préservation du capital ;
  - b. garantie de liquidités ;
  - c. production de rendement élevé.
3. Le personnel intervenant dans la gestion de la trésorerie de Mitacs peut investir dans :
  - a. les instruments de dépôt des banques à charte du Canada, tels que les comptes d'épargne, les dépôts à terme et les certificats de dépôt ;
  - b. les instruments de placement garantis par les caisses populaires et les banques à charte du Canada, tels que les acceptations bancaires (les instruments des caisses populaires doivent être pleinement garantis par un gouvernement provincial) ;
  - c. les instruments de placement émis ou garantis par le gouvernement du Canada, tels que les bons du Trésor ;
  - d. les titres d'emprunt des gouvernements fédéral et provinciaux canadiens (y compris les titres émis ou garantis par leurs organismes) auxquels, au moment de l'achat, une grande agence de notation avait attribué au minimum la note A (l'achat de ces titres n'est pas plafonné) ;
  - e. toutes les autres obligations et obligations non garanties d'un émetteur unique, qui ne doivent pas représenter plus de 20 % du portefeuille de placements à

revenu fixe au moment de l'achat et sont assujetties à l'exigence de notation décrite ci-dessus ;

- f. les papiers commerciaux auxquels la note minimale R-1 (moyenne) ou son équivalent a été attribuée. L'achat de ces papiers n'est pas plafonné. Les papiers commerciaux adossés à des actifs ne doivent pas comprendre d'obligations structurées adossées à des emprunts.
4. Chaque instrument de placement acheté doit avoir conservé sa valeur nominale à l'échéance et ne devra pas être soumis aux fluctuations du marché.

### **Modification de la politique**

De temps à autre, le comité des placements recommande au conseil d'administration de Mitacs d'apporter les changements qu'il juge nécessaires à la politique ou à son application.

### **Responsabilités**

La chef de la direction financière, le chef de la direction et la chef de la direction de l'exploitation de Mitacs ont l'entière responsabilité : a) de contrôler l'application de cette politique ; b) d'en assurer le respect par le personnel de Mitacs ; c) d'informer dans les plus brefs délais le comité des placements et le conseil d'administration de tout manquement à cette politique. Le chef de la direction est responsable devant le conseil d'administration de tout manquement à cette politique.

## **IX. BUDGET**

- Chaque année, la direction établit le budget, le chef de la direction l'examine, le comité exécutif formule une recommandation à son égard et le conseil d'administration l'approuve.
- L'équipe de la direction examine les rapports trimestriels présentant les résultats d'exploitation et financiers et fait rapport au conseil quant au respect des budgets et aux résultats d'exploitation.

## **X. RAPPORTS**

### **Communication de l'information financière**

- Le comité exécutif et le conseil d'administration reçoivent l'état des résultats et le bilan de Mitacs avant les réunions du conseil et approuvent les états financiers de fin d'exercice.
- Le comité de vérification approuve le rapport du vérificateur.
- L'équipe de la direction examine les rapports trimestriels présentant les résultats d'exploitation et financiers et fait rapport au conseil quant au respect des budgets et aux résultats d'exploitation.
- L'équipe de la direction examine les rapports trimestriels sur les subventions et

s'assure du respect des exigences et des obligations contractuelles de chaque subvention.

### **Signalement de conflits d'intérêts**

- Mitacs applique la politique sur les conflits d'intérêts approuvée par le conseil d'administration de Mitacs.
- Chaque année, au mois de septembre, le conseil d'administration déclare au secrétariat des Réseaux de centres d'excellence qu'une politique sur les conflits d'intérêts administrée par lui est en vigueur au sein de l'organisme.
- Sauf indication contraire du conseil d'administration, un sous-comité du conseil d'administration agit à titre de comité de règlement des conflits.
- Mitacs fait produire une déclaration de conflit d'intérêts à tous ses administrateurs, employés et sous-traitants, lesquels consentent à modifier cette déclaration chaque fois qu'un changement de leur situation l'exige. Ces personnes sont également tenues de déclarer, dès qu'il se présente, tout conflit d'intérêts potentiel, apparent ou véritable pendant la réunion d'un comité ou du conseil d'administration de Mitacs, de façon que le comité ou le conseil puisse prendre les mesures qui s'imposent à la lumière de ce fait.
- Les chercheurs sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts lié au projet faisant l'objet de leur demande de stage.